N° 336 / 14 F

LE PEUPLE BRETON

ISNN 0245-9507

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

TRÉBEURDEN, CLÉDER, DOUARNENEZ :

LE PROFIT CONTRE L'ÉCOLOGIE



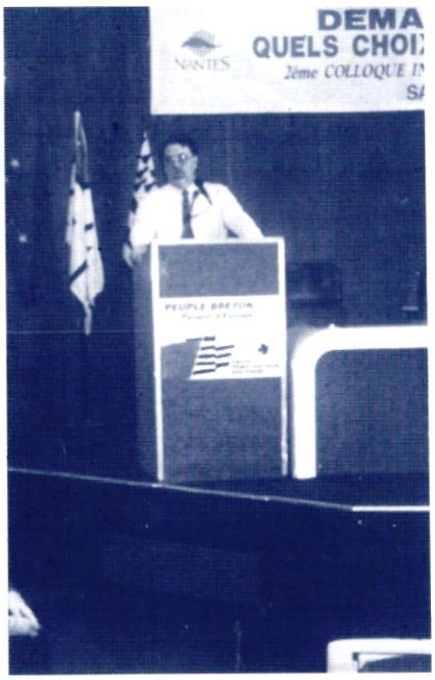
EUROPE : Comment avancer ?

POBL VREIZH

DÉCEMBRE 1991

Demain l'Europe :

Quels choix pour les Bretons



Ouverture du colloque par Michel François, conseiller municipal UDB de Nantes.

Le second colloque international de l'UDB s'est déroulé à Nantes le 9 novembre dernier. Il avait pour but de nous faire partager les expériences, les succès, les échecs des peuples sans État afin de mieux définir des objectifs concrets pour la Bretagne.

L'exemple d'Herrikoa (Pays basque)

Le souci d'être concret a amené les organisateurs à donner en premier la parole à M. Thicoipé, président de la société à capital-risques Herrikoa (Pays basque nord). Alors que le projet breton Abadenn suit son cours, il était important de tirer les leçons d'une expérience basque de 12 ans. Lancée en 1979, la société avait alors un capital de 2,5 millions de F : 70 % à des petits porteurs (1 à 9 actions de 5.000 F), 20 % à des organismes bancaires et à des entreprises, 10 % de la Caisse d'Épargne de Saint-Sébastien, manifestation de la solidarité du Sud avec le Nord.

Une fois de plus, on a pu apprécier la bonne organisation de la fédération de Loire-Atlantique de l'UDB : bonne sonorisation, traduction simultanée et continue en breton, stand de presse et livres bien fournis, accueil sympathique et efficace...

Aujourd'hui, le capital est de 10 millions de francs, avec la même répartition. **Herrikoa** fonctionne avec 1 à 2 salariés, un conseil d'administration de 12 bénévoles, dont 5 institutionnels (CCI, Crédit Agricole, etc.). Depuis 10 ans, Herrikoa a créé ou aidé 1.000 emplois nouveaux par des interventions en capital ou en prêts bancaires (en comptes courants associés). Résultats positifs, atteints hors du secteur touristique – hypertrophié – grâce à des actionnaires qui acceptent de recevoir très peu de dividendes.

Résultats et limites d'une bonne autonomie

L'analyse de l'autonomie catalane constitue un second exemple de ce qui est possible en Europe de l'Ouest. Heribert Barrera, député européen de l'Esquerra Republicana de Catalunya (Gauche Républicaine), parti de gauche historique fondé en 1931, puisqu'ayant fourni les deux premiers présidents de la Generalitat avant 1938.

L'orateur, militant de la première heure, qui connut les geôles franquistes avant de pouvoir occuper une chaire de physique à l'université de Barcelone, fit une communication dense, fine et nuancée de la réalité catalane. Une indépendance perdue au XVI[e] siècle, en même temps que la Bretagne, par un mariage princier, une autonomie conservée jusqu'au début du XVIII[e] siècle, un mouvement national appuyé sur une bourgeoisie qui parle le catalan, une large autonomie avant la guerre, retrouvée en 1977 et appuyée par la quasi-totalité des forces politiques locales.

Pour ne pas faire un cas à part de la Catalogne et d'Euskadi, Madrid a préféré étendre le système autonomique à l'ensemble de l'Espagne. L'ancien ministre franquiste Fraga Iribarne, à la tête de la Galice, est lui-même devenu autonomiste ! Mais le droit espagnol reste centraliste, le conseil des universités aussi. Le projet européen « Etasmus » favorise aussi la langue espagnole. *« On est présent partout, sauf dans l'armée, mais nulle part, nous n'avons un pouvoir entier »* devait conclure l'orateur.

La place du catalan est bonne à l'école, à la télévision publique, mais pas dans les chaînes privées. Et puis il y a le poids des immigrés hispanophones (plus de 50 % de la population) qui connaissent de plus en plus le catalan mais emploient l'espagnol. A long terme, H. Barrera pense que l'intégration européenne amènera l'affaiblissement des États et une Europe aux 60 ou 80 régions. Dans l'immédiat, la conférence de Maestricht devrait voir la CEE reconnaître les régions officiellement dans les institutions européennes.

Dans un colloque de ce genre, il y a toujours des inpondérables. Le premier est la presse. Il a fallu attendre le jour même du colloque pour qu'un « grand quotidien » annonce le colloque... sans mentionner qu'il était ouvert au public... Le contenu du colloque était absent de la 1re annonce... 3 semaines avant.

Les perturbations du trafic aérien ont empêché les intervenants corse et gallois d'être présents, tandis que le vice-président de la Volksunie flamande était retenu par la subite campagne électorale belge. Néanmoins, il y eut environ 180 participants, un peu moins que l'an dernier. Mais une grande richesse de contenu, une belle qualité des débats.



Au premier plan, Christian Guyonvarc'h présente Yves Plasseraud.





Très apprécié, Héribert Barrera, député européen de Catalogne.

La Slovénie, indépendante de fait et de droit depuis le 8 octobre (un mois avant le colloque) était représentée par Rok Klancñik (journaliste à l'agence de presse slovène et membre du mouvement européen pour la Slovénie. Fier de nous montrer son passeport slovène, reconnu par 13 États (dont l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, les pays Baltes... mais pas la France), il évoque la plus libérale et la plus propice des économies de l'Est qui, pour 8 % de la population de l'ex-Yougoslavie, assurait 25 % de l'approvisionnement en devises.

La Slovénie n'est pas devenue pour autant anticommuniste : le Parti communiste est devenu social démocrate, sous le nom de Parti du changement démocratique. Le président slovène étant ancien communiste et la majorité de l'assemblée est plutôt de centre-centre droit, avec la prééminence de l'Union démocratique slovène (UDS). Après 900 ans passés dans le giron de l'Autriche et des Habsbourg, son écriture latine, son catholicisme, son pluralisme traditionnel, la Slovénie est nettement tournée vers l'Ouest. 2 millions d'habitants, peut-être 1 million d'émigrés, notamment en Amérique, 20.000 km², la Slovénie, c'est deux fois plus petit et moins peuplé que la Bretagne.

Le mouvement des droits de l'homme a commencé à se développer en 1989, à l'occasion de l'arrestation de 3 journalistes. L'été dernier, il y a eu 10 jours de guerre, 60 morts. Le référendum sur l'indépendance a donné une énorme majorité au « oui ». A la suite du moratoire imposé par la CEE, l'armée yougoslave (c'est-à-dire serbe) s'est retirée totalement. L'indépendance est effective. Mais les Slovènes espèrent s'intégrer dans une fédération européenne. Mais la reconnaissance diplomatique est un préalable : le réseau diplomatique est en place, prêt à constituer des ambassades.

La Slovénie a apporté son soutien à la Croatie, dès lors qu'elle a été attaquée par l'armée yougoslave (serbe). A la différence de la Croatie, elle ne comporte pas de minorité numériquement importante. Les Slovènes représentent 91 % de la population de leur république. Les minorités, notamment l'italienne, ont leurs radios, leurs journaux, leur langue est enseignée. Il n'y a pas ici le problème que posent les 600.000 Serbes de Croatie. La Slovénie a fait sa demande d'entrée à la CEE et à l'ONU, mais on attend encore bien des reconnaissances diplomatiques.

États et peuples d'Europe centrale

C'est à notre ami Yves Plasseraud que revenait le soin, au nom du Groupement pour le droit des minorités (GDM, une ONG) d'évoquer les changements récents en Europe centrale-orientale. Il insistait d'emblée sur 2 faits : le décalage d'une cinquantaine d'années dans bon nombre d'évolutions, le caractère très complexe de l'enchevêtrement des minorités, du fait d'États dynastiques construits sans recours à une conception nationalitaire ou ethnique.

Sur le plan religieux, il y a eu l'influence de l'Islam au sud, un protestantisme éclaté, des schismes orthodoxes (les Uniates) et la présence d'une contre-réforme active : cela fournit de nombreux critères d'ethnicité. Le critère religieux, gelé par le communisme, joue aujourd'hui un rôle important dans l'auto-identification. S'y est ajoutée l'implantation d'Allemands, les « Grenzer », frontaliers placés là pour défendre les Empires (les Serbes des marges de l'Empire d'Autriche, notamment en Croatie). En 1919-20, on avait mis en place un système cohérent de protection des minorités mais ce fut compromis par l'évolution autoritaire de nombreux régimes.

En 44-45, on a eu des déplacements massifs de population qui ont simplifié les problèmes minoritaires.

La déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 « oublie » les minorités nationales et la chape soviétique gèle pendant 45 ans la situation.

Actuellement, il s'agit d'obtenir à nouveau un droit des minorités. Cela se discute à l'ONU, à la CSCE, au Conseil de l'Europe et dans la CEE. Devant ce vide



Yves Plasseraud évoque avec compétence et brio les minorités d'Europe centrale.



M. Thicoipé, président d'Herrikoa, société basque d'investissements (à capital risque) qui a contribué à créer 1.000 emplois.

international, les peuples ont réagi en adoptant la vision de l'État-Nation typique de la France. Politiquement, la Serbie fonctionne suivant le modèle idéologique français, « le pré carré coupé à la hache ». Les autres peuples disposent d'un réservoir d'identité considérable : leurs langues sont intactes, leurs identités culturelles et religieuses également, que ce soit dans les 3 États baltes, en Slovaquie, au Kossovo, chez les Hongrois de Roumanie.

Il faut reconnaître que les nouveaux États ont mis sur pied un programme de protection de leurs propres minorités, tant chez les Baltes qu'en Slovénie, à l'instar de la Hongrie démocratisée. Il faut donner rapidement à ces peuples une perspective – et un calendrier – d'intégration à la CEE pour qu'ils puissent s'y préparer, qu'ils aient une perspective fédéraliste qui leur permette d'échapper et à la crise économique et au micro-populisme de droite.

L'autonomie, ça marche, mais...

Les propos et échanges ont été d'une telle densité qu'il est impossible de les résumer en deux pages. Des exemples concrets (Herrikou, Catalogne) ont montré que l'autonomie institutionnelle (qu'on arrache) et que l'autonomie économique qu'on peut se donner progressivement donnent des résultats positifs, largement supérieurs au centralisme, qui conduit au déclin. **Que ce n'est pas une question de taille :** les Catalans souhaitent disposer des mêmes pouvoirs que le Luxembourg (0,35 M d'habitants) ou que le Danemark.

Les Slovènes disposent maintenant de la souveraineté, donc contrôlent l'avenir de leur identité. L'autonomie ne résout pas tout : l'intégration européenne, les multinationales tendent à placer ailleurs des centres de décision et il y a des mécanismes à contrôler. Pour nous, Bretons, il y a des leçons évidentes : le pouvoir aux Régions, c'est possible et nécessaire. Mais cela n'exclut pas, au contraire, la perspective fédérale qui suppose des délégations de pouvoir et des mécanismes de contrôle par la base.

Comme l'a dit M. Barrera (Catalogne) : *« Nous avons beau être à des années lumière devant vous, Bretons, il n'est pas assuré que notre langue, le catalan, survive dans un siècle car l'Europe peut secréter un nouveau centralisme ».* C'est à nous tous d'être vigilants.

J.J.M.

Je suis Breton et fier de l'être dans mes pantoufles

Demain il sera très tard

Enfin !

Au cours de la préparation des élections « régionales », on rencontre des réactions variées ! Souvent, l'accord entre toutes les organisations politiques bretonnes provoque un mouvement de sympathie... « Enfin » – « bravo » – « On attendait ça depuis longtemps (soixante ans ou davantage) » – « On n'y croyait plus »... Voilà quelques-uns des commentaires entendus ici ou là !

Certains annoncent déjà leur souhait de donner un coup de main, d'une manière ou d'une autre (1).

Par contre, on trouve aussi, y compris chez des Bretons attentifs à l'actualité, des réactions molles ou fraîches... Les « tu comprends », les « je suis sur la touche depuis un moment », les « cette élection, je ne la sens pas », les « je me suis engagé ailleurs », les « j'aurais bien voulu, mais pas avec celui-là, ou ceux-là », les « j'ai pas envie de »...

Bien sûr, parmi les personnes qui tiennent ces propos, il y a des sincérités réelles et des problèmes personnels authentiques. Je ne suis ni psychiatre ni curé, donc je ne vais pas m'attarder sur l'aspect individuel. Mais je voudrais poser la question politiquement.

Compter les points ?

Ceux qui resteront sur la touche croient-ils que, pour les autres, tout engagement est évident ? Chacun des Bretons (ou Bretonnes) qui prendra une part active dans cette campagne n'a-t-il pas trente-six raisons de rester chez lui (elle) ? Par contre, il (ou elle) en trouvera trente-sept pour « crocher dedans » (krog e barzh ! comme on dit en breton). Parce qu'il (elle) a compris l'importance du score breton dans cette élection bretonne !... Quelles que soient les insuffisances, à son goût, de tel ou tel candidat, de telle ou telle formation. Il a compris aussi que le degré de réussite de ces listes ne concerne plus seulement les intérêts d'un parti ou d'un autre : l'expérience actuelle d'union, qu'elle se révèle positive ou négative, aura évidemment des conséquences sur chacune de nos structures, au point de les modifier profondément, peut-être. Il ne s'agira en aucun cas de compter les points pour un tel ou un tel, mais de se battre pour notre « tribu » (comme disait bravement l'invité d'El Kabach... Rappelez-moi son nom !... Et comme tous les Jacobins plus ou moins camouflés) c'est-à-dire pour ce que nous appelons le Peuple Breton.

Ne pas se laisser endormir !

Militants culturels, ne vous laissez plus endormir par quelques sucettes du pouvoir ! En le cautionnant, vous renforcez ceux qui ont refusé une politique correcte pour la culture bretonne, alors qu'ils ont eu des possibilités réelles, et malgré des promesses très fortes. Un pouvoir qui bluffe par un double langage, mais qui laisse traîner les choses, en particulier en attendant le passage de la dernière génération de bretonnants naturels au cimetière... En vous laissant acheter comme des roitelets africains du temps de l'esclavage, vous sciez la branche sur laquelle vous essayez de monter, car le seul langage que connaisse ce pouvoir, c'est le rapport de force politique. Le reste est littérature creuse. Non, un militant culturel ne doit pas s'obliger à l'analphabétisme politique !

Tiers-Mondistes, allez-vous soutenir un régime qui, à côté d'actions humanitaires respectables bien que très... tiers-mondaines et tiers-mondiatiques, contribue à une politique néo-coloniale classique, avec soutien à des dictateurs et des régimes féroces ? C'est l'histoire du CRS qui amène du sparadrap pour les fins de manif ! L'exemple de soutien à géométrie variable des Kurdes n'a-t-il pas permis d'ouvrir certains yeux ?

Intellos délicats, vous vous bouchez les narines devant la « montée des nationalismes ». Vous n'avez pas entièrement tort. Pourtant, par rapport aux « bas de soie » du nationalisme français (maintien des fusées Hadès, poursuite des expériences nucléaires militaires, déclarations très graves de Chirac (des odeurs), de Cresson (des avions spéciaux), de Giscard (de l'invasion), **voter breton à l'élection bretonne, c'est exprimer son respect de l'homme dans ses différences. C'est favoriser la construction d'une Europe sur les réalités des peuples et non plus leur étouffement par la force des États-nations.**

Comment faire ?

Bretons attachés à votre pays, vous contenterez-vous de chanter le Bro Gozh autour des sapins de Noël et des galettes des rois ? Refuserez-vous de prendre votre place, aussi modeste soit-elle, dans la partie historique qui va se jouer dans les années qui viennent ? Ne vous contentez plus du « pin's du Bro Gozh aviné ». Ne leur laissez plus du temps autant ! Si vous ne saisissez pas cette occasion, pour la Bretagne, demain, il sera très tard.

(1) Évidemment, les formes de soutien possibles sont très variées : aide financière (même modeste !), participation à l'affichage, présence aux réunions publiques... Mais on peut aussi nous aider en nous donnant un conseil, un information, un encouragement, le nom d'une personne intéressée ou encore en faisant soi-même une minicampagne dans son milieu familial, amical ou associatif... Donc toute proposition est la bienvenue !

Joël Guégan

Élections régionales

● A Nantes, Michel François et Yann Choucq, têtes de la liste « Peuple breton, Peuple d'Europe » en Loire-Atlantique, ont présenté les objectifs de la liste et la plateforme commune au cours d'une conférence de presse qui s'est déroulée pendant plus d'une heure trente au siège national d'Emgann.

« Dans cette élection, a indiqué M. François, il y aura d'un côté tous ceux qui ont leur siège social et leurs ambitions à Paris, et de l'autre côté, nous, qui sommes les seuls à parler des vrais problèmes de la Loire-Atlantique et de ceux que lui posent les Pays de la Loire ».

Régionales 22

La presse quotidienne a rendu compte de la conférence de presse des trois têtes de liste des Côtes-d'Armor,

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

LA VIE BRETONNE

BP 419
22404 LAMBALLE CEDEX

le peuple breton

Mensuel – Edité par les Presses Populaires de Bretagne (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron ;
secrétaire : M. François ;
trésorier : J. Guégan.

Composition et impression :
IMPRAM - 22300 Lannion.

RÉDACTION
Administration, abonnements :
BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication :
J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132.
Dépôt légal : 4e trimestre 1991

POBL VREIZH

Souscription

E. Riou, Rennes (10 F) ; J.Y. Tanguy, Plaine-Haute (20) ; B. Hangouet, Vannes (30) ; D. Salaün, Paris (60) ; G. C. (330) ; J.P. Thiery, Lorient (20) ; J.L. Ural, St-Martin (20) ; V. Fournier (30) ; M. Fievet, Armouville (100) ; A. Lucas, Brest (20) ; M. Le Franc, Ht-Corlay (60) ; M. Alzon (20) ; Y. L'Helgouach, Vannes (20) ; P. Oillo, Pencrann (60) ; D. Chorlay, Lohéac (130) ; Y. Plasseraud (20) ; M. Bédard (60) ; Ch. Lavéant, Le Mans (60) ; R. Cozic, Lannion (60) ; P. Le Solliec, La Réunion (40) ; R. Lesquelen, Larmor-Baden (60) ; J.P. Fumoleau (20) ; Anonyme Plouescat (94,86). Total : 1.384,86. Total 1991 : 24.282 F.

Le prix de l'amitié

Petit total ce mois-ci, car il n'y a pas eu de rappel à nos abonnés. Merci à tous ceux qui nous ont permis, par leurs dons, de payer près d'un numéro et demi du *PB* (partie imprimerie seulement). Leurs dons ont contribué, de façon concrète, au pluralisme de la presse en Bretagne et à la liberté de l'information. Une vingtaine de personnes découvrent le *PB* et s'y abonnent chaque mois, malgré l'absence quasi totale – pour l'instant – de promotion et de publicité. A ceux qui nous aident, nous disons : *« Le PB/PV est votre journal. Vous pouvez donc le faire connaître, nous aider à l'améliorer, nous aider à le faire connaître et à mieux le diffuser. Et si quelque chose ne va pas, dites-le nous !*

Aidez l'UDB,l'Etat français vous remboursera une partie

L'UDB a mis en place l'organisation financière qui permettra, en conformité avec la législation relative à la transparence financière de la vie politique en France, de faire bénéficier d'une réduction d'impôt tous ceux qui lui feront un don.

La déduction fiscale est égale à 40 % du don consenti par un particulier dans la limite de 1,25 % de son revenu imposable. Les dons consentis par les entreprises sont déductibles du bénéfice imposable dans la limite globale de 2 pour mille du chiffre d'affaires TTC. Pour l'appréciation de ces limites il est tenu compte de la totalité des dons consentis par le contribuable.

Afin de préserver la confidentialité des engagements ou des convictions personnelles des donateurs, le reçu délivré par le mandataire financier de l'UDB, à joindre à la déclaration de revenus, ne mentionnera pas le nom bénéficiaire si le don est égal ou inférieur à 20.000 F.

Pour bénéficier de l'avantage fiscal au titre des revenus de 1991, vous devez adresser, avant le 31 décembre prochain, un chèque à l'ordre de J. Guégan, mandataire financier de l'UDB, BP 203, 56102 An Oriant Cedex.

Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

Signature :

A adresser à UDB - BP 215 - 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

En guise de sommaire...

Deux pages sur les **EXPÉRIENCES DE RÉGIONS D'EUROPE** présentes au colloque de nantes, deux pages sur les **PROPOSITIONS CONCRÈTES** pour améliorer la politique agricole commune adressées à Bruxelles par André Pochon (p. 6-7), un dossier sur **PROFIT ET ÉCOLOGIE** à Douarnenez, Cléder et Trébeurden (p. 8-9-10), le début d'une **INTERVIEW DE F. BROUDIG** par L. Beg (p. 11-12) précèdent Pobl/Vreizh (p. 12-14), qui parle aussi du festival du livre breton de Carhaix. **« PEUPLES DU MONDE »** (p. 16-19) précède nos pages culturelles, avec un compte rendu du colloque de Prades sur l'enseignement public bilingue (p. 21-22) et une interview de Roland Becker (p. 24).

S.O.S. CROATIE

Il n'y a plus de Yougoslavie depuis que l'armée « fédérale » (serbe) a bombardé le palais présidentiel de Zagreb, où se trouvait le président fédéral Mesic. Mais il y a des Croates, envahis et massacrés. Il faut pousser la France, qui a gravement contribué à paralyser l'Europe, à reconnaître Slovénie et Croatie. Pensons et agissons en vrais Européens.

Ras le bol des amalgames

Ci-contre une affiche d'un comité « anti-Le Pen ». Condamner le racisme et le fascisme, d'accord. Condamner le nationalisme agressif d'expansion, d'accord (celui du Serbe Milosevic ou de Saddam Hussein). Mais cet Indien qui sert d'appui imagé à la démonstration, il est censé lutter pour son identité, sa langue, sa culture, sa nation. C'est un nationaliste de libération. De même, c'est par le nationalisme de libération que des petits peuples (baltes, slovènes...) se sont dégagés des jougs impérialistes. Alors n'employons pas le même mot pour l'agresseur et l'agressé...



Un peuple qui émerge ?

Selon une nouvelle enquête de l'observatoire interpolitique des régions (sondage de juillet 1991), 23 % des Bretons affirment d'abord appartenir à leur « région », soit deux fois la moyenne des autres régions, 28 % à la France (contre 41 % en moyenne française) et 38 % à leur commune.

« Peuple Breton »

Je m'abonne au

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

● Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
– tarif minimum : 140 F.
– de soutien
à partir de 160 F (1)
– étranger : 170 F et plus (1)
– étranger par avion : 180 F et plus (1)
à partir de N° ..... inclus.

● Ci-joint le règlement par :
– chèque postal (1)
– chèque-bancaire (1)
– mandat-lettre (1)
(à l'ordre du « Peuple Breton-Pobl/Vreizh »)

(1) Rayer la mention inutile

« POBL VREIZH »

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Réforme de la PAC :

Analyses, critiques et amendements sur les propositions de la Commission européenne

par André POCHON

Après avoir analysé un quart de siècle de politique agricole commune, André Pochen présente ici des propositions concrètes pour réformer la PAC. Il a pu rencontrer des hauts fonctionnaires européens.

La réforme proposée poursuit quatre objectifs principaux :

– conforter les revenus agricoles, en baisse depuis quinze ans ;

– mieux ajuster la production à la consommation, en réduisant la production de céréales, de lait, de viande bovine ;

– freiner les méthodes intensives de production pour réduire en même temps les excédents et la pollution ;

– mieux répartir les aides en aidant davantage les petits et moyens paysans et les régions pauvres.

L'outil-compensation de prix permet d'atteindre tous ces objectifs. Malheureusement les propositions actuelles de la Commission, nettement en retrait sur le premier rapport Mc Sharry rendu public en janvier, sont loin d'être satisfaisantes. Des amendements sont indispensables.

1. Les céréales et les protéagineux

La compensation à l'ha (253 écus en moyenne - 1 écu = 7 F), au lieu d'une compensation au quintal produit, conforte le revenu des agriculteurs dans leur ensemble, freine remarquablement bien les méthodes de production intensive, donc la surproduction et la pollution. Cela a été vérifié par le CEDAPA à partir d'une expérimentation grandeur nature réalisée par la Chambre d'agriculture de l'Aisne, c'est-à-dire dans une région céréalière où les rendements sont généralement élevés.

La compensation à l'ha devrait permettre de supprimer assez rapidement l'obligation de gel de terres. Donc pour les céréales, les trois premiers objectifs sont atteints.

En revanche, la régionalisation de la compensation à l'ha, liée au rendement moyen de la région, fera que, comme maintenant, 80 % des aides iront aux 20 % d'agriculteurs les plus riches. De plus, c'est donner un avantage acquis à ceux qui ont intensifié depuis cinq ans et sont responsables des stocks et de la pollution : nitrates, pesticides.

Il faudrait amender cette disposition de la manière suivante :

– soit supprimer la régionalisation. Chaque ha, où qu'il soit, perçoit 253 écus/ha de compensation. Cela permettrait de relever nettement le revenu des régions pauvres sans handicaper les régions riches, surtout quand le gel de terres ne sera plus nécessaire ;



– soit régionaliser à l'intérieur d'une fourchette. Par exemple, les régions riches sont plafonnées à 60-65 quintaux/ha. Les régions pauvres ont un plancher à 40 qx/ha. Ainsi la compensation maximale serait de 337 écus/ha et la minimale de 220 écus/ha. Cette deuxième possibilité est un minimum pour atténuer des inégalités pas trop criantes.

2. La production bovine

Ici, aucun des quatre objectifs n'est atteint dans les propositions de la Commission. Certes, le critère de 2 UGB/ha (Unité de gros bétail) à ne pas dépasser pour toucher les aides est une bonne mesure. Elle vise à diminuer l'intensification, donc à réduire la production et la pollution. Mais cette mesure sera peu efficace à cause des avantages donnés à l'élevage intensif. En effet, la baisse du prix de l'aliment et la compensation à l'ha céréalier, c'est-à-dire au maïs fourrage, sont en définitive plus intéressantes que les primes aux bovins mâles et aux vaches allaitantes.

D'une façon générale les aides envisagées pour l'élevage traditionnel de bovins à partir de l'herbe sont très en deçà des aides apportées aux régions de grande culture et ne sont pas suffisantes pour redonner espoir à toutes ces régions d'élevage traditionnel. 150 écus maximum à l'ha/bovin contre jusqu'à 440 écus à l'ha/céréalier (correspondant à un rendement de qx/ha).

Deux amendements sont ici nécessaires :

a) – soit doubler les primes à la vahce allaitante et aux bovins mâles et étendre cette prime aux génisses à viande ;

– soit instituer une prime annuelle variable égale à la différence entre le prix indicatif et le prix de marché pour tous les bovins de viande commercialisés ; la prime à la vache allaitante étant relevée.

b) lier la perception des aides au respect de la directive communautaire sur les nitrates. La directive « nitrates » est le seul instrument en mesure de corriger les effets pervers de la baisse du prix de l'aliment. Sinon c'est la porte ouverte à l'élevage hors-sol, à la population et aux excédents. Ceux-ci entraîneront la baisse des cours et la baisse du revenu de l'élevage traditionnel à partir de l'herbe.

3. La production ovine

La limite à la prime de 350 brebis en zone de plaine et 700 en zone de montagne est satisfaisante. En revanche, comme dans le secteur bovin, rien ne décourage le système intensif avec aliment puisqu'il bénéficie de la baisse du prix de celui-ci. En outre la référence à la production individuelle de 1990 est totalement incompréhensible. Pourquoi ne pas développer une production déficitaire en Europe, la seule adaptée dans les régions difficiles ? Cet élevage ovin peut prendre la place des bovins excédentaires ; ce serait un bon moyen d'entretenir les pacages et de prévenir les incendies. Pourquoi introduire cette référence de quota individuel de 1990 alors qu'on en connaît les effets pervers avec les quotas laitiers : installation difficile des jeunes, marché des quotas, etc.

Trois amendements sont ici nécessaires :

– supprimer la référence à la production de 1990 ;

– toutes les aides sont supprimées si le producteur dépasse l'équivalent de 2 UGB/ha en zone de plaine, 1,4 UGB/ha en zone de montagne – ou peut-être moins : 1 UGB/ha en zone de montagne ;

– toutes les aides sont supprimées si l'éleveur ne respecte pas la directive « nitrates ».

4. La production laitière

Le régime des quotas était prévu jusqu'en 1992. La Commission aurait pu profiter de la réforme de la PAC pour repartir en production laitière sur de nouvelles bases : plus question de quotas ni de soutien au beurre et à la poudre de lait, mais un complément de prix différenciés et dégressifs en fonction de la quantité produite et des régions plus ou moins riches.

Deux amendements sont ici nécessaires par rapport à ce qui est prévu, dans le cadre des quotas :

– relever la prime à la vache, comme pour la production bovine ;

– toutes les aides sont supprimées si le producteur ne respecte pas la directive nitrates.

5. La production porcine

La production porcine intensive est la grande bénéficiaire de la réforme de la PAC, avec la baisse probable de 30 % du prix de l'aliment et la compensation aux ha de céréales. Un élevage de 100 truies (soit 2.000 porcs vendus), avec 30 ha de céréales autoconsommés, ce qui est très courant en Bretagne, verra son revenu accru considérablement, de plus de 200.000 F (compensation de 80.000 F avec les céréales produites et 160.000 F sur la baisse du prix de l'aliment acheté). Le premier objectif sur le revenu est donc largement atteint. Mais les trois autres ne le sont pas du tout et particulièrement celui de freiner le hors-sol et l'intensification.

Si l'on veut encourager l'élevage du porc lié au sol, il est clair que seule l'application concomitante de la réforme de la PAC et de la directive nitrates permettra d'y parvenir. Sachant qu'il est prévu de ne rendre cette directive obligatoire qu'à partir de 1997, il faut lier l'attribution des aides au respect de cette directive.

Trois amendements doivent être introduits :

– la compensation aux ha céréaliers produits sur l'exploitation ne sont perçus que si l'éleveur de porcs respecte la directive « nitrates » ;

– un prélèvement est perçu sur l'aliment et les céréales achetés. Ce prélèvement est récupéré par l'éleveur s'il respecte la directive « nitrates » ;

– aucune aide publique ne sera accordée pour le traitement des lisiers.

Conclusions générales sur la réforme de la PAC

Le risque principal réside dans une explosion de l'élevage hors-sol, ce qui entraînerait surproduction, chute des cours, crise généralisée avec répercussions évidentes sur l'élevage fermier que l'on veut encourager. Il serait inconscient de ne pas prévenir ce risque. Seule l'application simultanée de la réforme et de la directive « nitrates » peut l'éviter. Les mesures incitatives sont de loin préférables aux mesures coercitives.

Le risque existe aussi d'une baisse trop importante de la production européenne. **Le gel des terres, l'incitation au boisement (elle devrait être limitée aux terres difficiles : bas-fonds humides, pentes, sols pauvres) et au départ à la retraite sont superflus.** La Commission européenne en fait trop ; le nouveau mécanisme de garantie de prix suffit à lui seul pour atteindre les objectifs.

En revanche la taxation de l'azote et des pesticides est la base d'une action de préservation de l'environnement et de maîtrise de la production. D'efficacité immédiate, simple, elle rapporte au lieu de coûter. C'est le meilleur moyen d'inciter à de bonnes pratiques culturales pour retrouver productivité et qualité.

La directive « nitrates » autorise 170 unités, c'est excessif, 140 unités serait plus raisonnable. Surtout, cette directive doit s'appliquer partout car toutes les zones sont sensibles à l'excès de nitrates. Il est indispensable de protéger les zones propres, elles sont le recours. Il serait suicidaire de laisser polluer ces zones.

Économie

Pêche bretonne : les élus français s'en fichent

Le 11 octobre dernier, le Parlement européen s'est prononcé pour une limitation de la longueur des filets maillants dérivants à 2,5 km, en interdisant pratiquement l'utilisation aux pêcheurs bretons. Ce type de filets, en usage depuis des siècles parmi des communautés de pêcheurs traditionnelles des quatre coins du globe, a été adapté pour la pêche au thon albacore dans l'Atlantique nord-est et est utilisé depuis 1986-87 par des pêcheurs bretons et français (42 bateaux embarquant chacun sept ou huit hommes ont participé à la campagne 1991 de mai à octobre).

Les opposants aux filets dérivants n'ont pas voulu reconnaître la vérité scientifique à savoir que, contrairement à la pêche industrielle pratiquée dans le Pacifique et l'Océan Indien, les filets des bateaux artisanaux bretons ne menacent pas l'écosystème et ne



prennent qu'accidentellement quelques petits mammifères marins. Pourtant ces faits ont été constatés par des spécialistes en biologie marine de l'association écologiste Robin des Bois qui ont participé à neuf campagnes de pêche cet été. Utilisant actuellement des filets d'une longueur de 5 à 8 km, au lieu de 50 ou 60 km dans le Pacifique, les pêcheurs se verraient quasiment dans l'impossibilité de poursuivre leur activité si la limitation à 2,5 km devenait effective.

Le vote du Parlement européen est intervenu un vendredi matin, journée où l'hémicycle est traditionnellement déserté. De fait, seuls 7 députés français sur un total de 81 ont pris part au vote, parmi lesquels Max Siméoni (si on peut le ranger parmi les députés français). Auparavant, Max Siméoni, en séance, avait vigoureusement dénoncé l'amalgame dont sont victimes les pêcheurs bretons. Les députés "bretons" Sylvie Mayer (PCF), Bernard Thareau (PS), Martine Buron (PS) et Yves Cochet (Verts) étaient absents... En revanche du côté espagnol, principal artisan et bénéficiaire du vote, on avait battu le rappel et 23 députés sur 60 étaient présents.

Preuve supplémentaire que l'avenir de la pêche bretonne n'intéresse pas grand monde parmi la classe politique française, même quand elle est supposée représenter la population bretonne (cf les quatre députés cités précédemment). Preuve aussi que les intérêts bretons ne seront correctement défendus, tant en Bretagne qu'au niveau européen, que le jour où la Bretagne disposera d'un pouvoir local doté de réelles compétences et d'une représentation politique authentiquement bretonne.

La question devrait être tranchée définitivement par le Conseil des ministres européens de la pêche. Il n'est plus qu'à souhaiter que le secrétaire d' Etat à la Mer Le Drian manifestera plus de détermination que ses amis du PS au Parlement européen et n'acceptera aucun marchandage entre les Etats français et espagnol qui se ferait une fois de plus sur le dos des pêcheurs bretons.

Alan LOUARN

Le profit contre l'écologie

Trois projets sont hautement symboliques de la pression financière que subit actuellement le littoral breton. Le Port Rhu à Douarnenez (notre couverture), où l'on transforme un estuaire en plan d'eau, Trébeurden, où le gâchis continue, et Cléder (29), où des dunes sont menacées par un projet encore plus fou.

Décembre 1991

L'estuaire du Port-Rhu en danger

Douarnenez 86, Douarnenez 88, Brest 92, Chasse-Marée, Paimpol, le lougre Corentin, la Belle Angèle, etc. Le « Patrimoine maritime » est une affaire qui marche. Subventions généreusement distribuées, large battage médiatique : le phénomène « vieilles coques » tend à l'impérialisme culturel. A Douarnenez, la nouvelle religion impose sa loi : on proclame la ville « Capitale du patrimoine maritime » et on la voue corps et âme à un projet muséographique où elle trouvera son salut.

Première sacrifiée : la ria du Port Rhu ; un espace naturel et de liberté en plein cœur de la cité. La réalisation du complexe touristique et culturel baptisé « Douarnenez-Port Musée » nécessite le barrage de la ria et sa transformation en un vulgaire plan d'eau. Sont également prévus au programme : dragages sur plusieurs mètres de profondeur de substrat naturel de l'estuaire, remblayage, enrochement, bétonnage. Autant d'aménagements lourds qui détruiront de façon irréversible cet écosystème côtier.

Sous l'emballage séduisant de la « Préservation du patrimoine maritime », le projet Port-Musée de Douarnenez obéit à la même logique que maints projets (et réalisations) de ports de plaisance qui fleurissent ici et là sur le littoral breton :

– même spoliation du domaine public maritime ;

– même aberration écologique et esthétique ;

– même démesure ;

– même processus administratif : modifications du POS, expropriations, enquêtes publiques ;

– même politique du fait accompli.

Depuis deux mois la ria du Port-Rhu est donc livrée aux camions et bulldozers. Il faut créer le plus vite possible l'inéluctable : alors on creuse, on défonce, on bâtit un batardeau pour assécher la ria pendant huit mois.



Depuis deux mois les défenseurs du site ont engagé des recours devant le Tribunal administratif et le Conseil d'État en vue d'obtenir l'annulation de l'autorisation des travaux. La mobilisation des opposants se poursuit : manifestations, pétitions. Car l'enjeu est de taille. Le patrimoine naturel est une grande richesse de la Bretagne. Y porter atteinte à des fins touristiques à courte vue c'est lui faire perdre de son identité.

Association pour la défense du site du Port-Rhu

CLÉDER :

Quel choix de vie pour demain ?

– Artificiel ou Naturel –

« Le projet de Cléder est le plus fou, le plus aberrant de la région », commentait *« Le Parisien »* le 24 juillet 1991.

Là aussi on dit : port de plaisance. Il serait plus approprié de dire :

– Port privé de plaisance, artificiel, associé au toujours caché, démesuré, programme immobilier nécessaire pour le rentabiliser ou combler son déficit. Dans le cas présent : hôtel, appartements, près de 50 maisons, des commerces, chantier naval, capitainerie, bar, centre équestre, 220 places de parkings, et j'en passe...

Et tout ça, devinez où ? Citoyens de Bretagne et du monde.

En lieu et place de vos dunes et dans la zone humide.

Quant au port naturel de mouillage de Kervaliou ? il disparaîtrait pour faire place à un chenal d'à peu près 20 m de large. C'est pas dur : les rochers qui gênent, on les fait sauter. La GTM et sa filiale ADIM ne vont pas faire dans le sentiment avec nos paysages bretons.

∴

La révision du POS (Plan d'occupation du sol) est en cours. L'enquête publique touche à sa fin.

- La loi du littoral sera-t-elle violée ?
- Va-t-on laisser disparaître ces paysages légendaires, fait de dunes et de jolis ports de mouillages naturels ?
- Va-t-on faire disparaître (et où ?) le tourisme familial au profit de quelques privilégiés ?

Comme dit Jean-Luc Uguen (conseiller municipal) dans sa lettre ouverte au maire : *« La question n'est pas – pour ou contre le développement de Cléder ? Car tout le monde est pour, mais plutôt – quel développement ? Cléder n'a rien à gagner à ce qu'il faut bien appeler « le bétonnage de notre littoral ». Suivons la chance dans le cadre d'un tourisme bleu-vert »* et d'un tourisme pour tous.

NR du Comité du GRAL Bretagne

BRÈVES

Réunion du GRAL le samedi 14 décembre à Quimperlé

Le Gral est le Groupement régional des associations pour la défense du Littoral de Bretagne. Il est né le 11 mai à Trébeurden, il regroupe une soixantaine d'associations. Le point sur les questions littoral et environnement ; le point sur les diverses modalités d'action possibles et particulièrement sur le suivi des procédures administratives et juridiques. Contact, tél. 98.88.62.57.

Littoral Pays Basque et Landes : Le groupement des associations de ces régions souhaite s'associer avec le GRAL Bretagne pour former une commission nationale de travail sur les POS, dans le but éventuel de soumettre des propositions au Groupement dans ce sens et sur ces questions.

TRÉBEURDEN : Port en eaux troubles... (suite)

Depuis la reprise des travaux à Trozoul, les événements se sont précipités à Trébeurden. Manifestations avec barrages pour bloquer les engins et manifestation des "pro-port" (la plus importante depuis le début de cette affaire). Cette dernière a montré que le carré des partisans du maire est toujours limité à moins de cent personnes de Trébeurden, par contre les camarades de Plouaret, Louannec, Landrellec, Ile-Grande, etc., étaient venus en nombre puisque leur total a atteint 200 personnes. Fait intéressant, pas de personnalité du P.S. des environs dans ce cortège à une exception près. Cette manif a eu lieu le 6 novembre.



Photo "Le Trégor"

Du nouveau...

Le 14 novembre, conseil municipal. Comme d'habitude la question principale, très épineuse, est classée dans "affaires diverses". Il s'agit pour le maire de faire approuver par son conseil une lettre adressée à la Société du Port de Plaisance de Trébeurden la mettant en demeure entre autres de reprendre les travaux. Il faut qu'un conseiller de l'opposition le lui demande pour que le maire accepte de lire les **deux lettres recommandées** reçues par lui six semaines auparavant. **La première**, datée du 30 septembre est très instructive. En effet, la SPPT y précise que l'arrêté du 18 septembre 91 autorisant la reprise des travaux est frappé d'illégalité, de la même façon d'ailleurs que celui en date du 22 janvier 90 et pour la même raison. De plus, la SPPT n'est pas satisfaite du fait que *"le projet de délibération dont le texte avait été rédigé entre nous"* (sic) n'est pas celui adopté par le conseil municipal le 19 septembre (nous = SPPT et le maire réunis au Conseil Général le 13 septembre). **La seconde lettre** du 1er octobre a pour objet une demande de résiliation de la concession. Ces deux lettres nous apprennent que la SPPT avait l'habitude de voir les délibérations préparées par elle et M. Guennec être adoptées sans problème ! C'était donc bien une société privée qui imposait sa loi à la commune !

Vendredi 15 novembre, trois voitures du SRPJ de Rennes ont perquisitionné à la mairie et ailleurs dans Trébeurden. Nous souhaitons bon courage et réussite aux enquêteurs ! (Puis le maire est inculpté et incarcéré).

"Le mensonge, le trucage, la dissimulation – sans parler du reste – sont les armes systématiques du débat", disait Michel Crenn dans sa lettre ouverte à la "gauche trébeurdinaise" le 4 mai 91. Il semble bien que du côté d'une certaine gauche, des œillères idéologiques les empêchent de suivre la voie de la vérité et de la démocratie! Quant à ceux qui ne soutiennent ce projet que parce qu'ils y ont des intérêts financiers avoués ou cachés, légaux ou occultes, ils sont plus nombreux que la connaissance de cette affaire ne le laisse voir actuellement. Rien n'est clair dans ce dossier surtout pour le citoyen moyen qui ne peut y comprendre quoi que ce soit, tant l'habileté de M. Guennec à accuser les opposants de mentir est grande. Actuellement, à Trébeurden, même si un journal comme "Ouest-France" fait paraître un article parlant de maintien en prison du gérant de la SERIM ou de perquisition à la mairie, bien des personnes qui se disent neutres dans cette histoire croient que ces informations ont pour source les opposants au port. Après avoir été accusés par l'équipe Guennec d'être des manipulateurs de la presse surtout nationale qui ne s'est pas privée de critiquer ouvertement le projet, voilà que nous serions aussi derrière la justice.

Trébeurden est en grand danger comme le reste du littoral breton. Les requins de l'immobilier sillonnent la côte, soyons vigilants.

Quelques dates pour mémoire

10 janvier 1990 : premier arrêté du préfet autorisant la création du port (plan d'eau abrité).

22 janvier 1990 : premier arrêté du maire autorisant le démarrage des travaux.

Début février : recours des associations opposées au port devant le tribunal administratif de Rennes avec demande de sursis à exécution.

4 avril 1990 : le tribunal de Rennes rejette la demande de sursis à exécution. Les associations introduisent alors un recours devant le Conseil d'Etat.

Dès le 17 avril, commencent les premières manifestations avec barrage devant les camions, la télé et la presse écrite nationale vont parler de l'affaire.

Au fil des mois, le projet avance en se modifiant à chaque nouvelle étape, et cela au bénéfice du promoteur.

Fin 1990 : la plage de Tresmeur est prévue entièrement bordée de constructions (un immeuble de 200 mètres de long ; l'isthme du Castel est promis aussi au béton par un projet démentiel de construction monolithique en béton de plus de 200 mètres de long bordant en totalité l'ex-plage de Trozoul et caché sous l'appellation de "traitement paysager" (c'est beau la dialectique).

Depuis le début des travaux jusqu'à fin février 91, toutes les autorités concernées clament haut et fort que dans ce dossier tout est légal.

1er mars 91 : coup de tonnerre dans ce concert, le Conseil d'Etat accord le sursis à exécution. Entre l'arrêt du Conseil d'Etat et l'arrivée en mairie de la notification officielle le 7 mars, 14 engins lourds vont travailler sans relâche jour et nuit, dimanche compris. 1991 sera l'année des enquêtes publiques au résultats et aux participations étonnantes.

1re enquête : déclassement de plus de 10.000 m² de terrains communaux publics pour les rendre privés et y construire le centre commercial (terrains de l'isthme du Castel). Avis favorables au projet du maire : 188 ; avis défavorables : 3.109. Malgré cela le commissaire-enquêteur (nommé par le maire) donne un avis favorable.

2e enquête : déclaration d'utilité publique de la ZAC (zone d'aménagement concertée, c'est-à-dire le programme immobilier, immeubles, hôtel, commerces, etc.). Avis favorables : 236 ; avis défavorables : 3.643. Là encore, la conclusion de l'enquête est un avis favorable donné par les trois commissaires-enquêteurs ! Parmi eux, le même que pour la première enquête et qui nous indique par la suite que c'est lui qui a rédigé le rapport de la seconde enquête.

Enfin, 3e enquête : objet = modification du POS (plan d'occupation des sols) pour tenter de rendre légal a posteriori les travaux qui ont été exécutés. Cette enquête est menée par trois commissaires-enquêteurs "nationaux" nommés par le Tribunal Administratif de Rennes.Avis favorables : 958 ; avis défavorables : 3.411. Cette fois, les commissaires-enquêteurs tiennent compte de la majorité des avis défavorables et demandent en conclusion de leur enquête que le POS soit "révisé" et non pas "modifié". Le maire et le préfet vont passer outre à cette conclusion.

Eté 91 : les travaux sont arrêtés et le temps passant doit forcément voir un jour le

Suite de la page 9

dossier arriver devant le Tribunal Administratif de Rennes, sauf si...

... ON EFFACE TOUT ET ON RECOMMENCE !

22 juillet 91 : le préfet rapporte l'Arrêté du 10 janvier 90 (annulation). Par la même occasion il écrit au Tribunal Administratif de Rennes pour lui indiquer qu'il n'y a plus lieu de juger le dossier puisqu'il n'existe plus. Cette mesure est tenue secrète pendant six semaines.

11 septembre 91 : nouvel arrêté du préfet autorisant une nouvelle fois la création du port.

18 septembre 91 : arrêté du maire autorisant la reprise des travaux du port.

Eté 1991 : les associations opposées au port organisent une pétition adressée à M. Brice Lalonde, ministre de l'Environnement, réclamant la restitution du site. Plus de 8.000 signatures ont été envoyées.

Fin septembre : "Génération Ecologie" prend fait et cause pour la restitution du site (il n'est jamais trop tard pour bien faire).

28 septembre : colloque de Fouesnant sous la présidence de Brice Lalonde, président de Génération Ecologie. Il attribue le qualificatif de "Bétise en béton" au projet de Trébeurden (ce terme a été employé pour la première fois en 1989 par l'écrivain Kenneth White).

9 et 10 novembre 91 : les Verts réunis en congrès national à Saint-Brieuc votent à l'unanimité une motion condamnant l'ensemble du projet de port et Zac de Trébeurden.

Bernard BROUILLARD

Les régularisations administratives intervenues n'ont cependant pas pour effet de permettre le rétablissement de l'équilibre financier de la concession qui se trouve irrémédiablement compromis du fait de l'arrêt des travaux.

En outre, cette rupture de l'équilibre financier de la concession se trouve aggravée par la remise en cause de l'objet de la concession résultant de la modification du POS pour la zone concernée ainsi que la consistance des travaux autorisés dans l'arrêté préfectoral du 11 Septembre 1991.

Dans ces conditions, la S.P.P.T. ne peut qu'en tirer les conséquences et vous demander de prononcer la résiliation du contrat de concession du 22 Janvier 1990.

Cette demande de résiliation ne vaut pas renonciation à la demande d'indemnisation qui vous a été envoyée les 3 et 30 Septembre 1991.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Arnaud VERCKEN

Le nouveau P.O.S. de Trébeurden réduit quelque peu les surfaces à urbaniser en front de mer. Du coup, le promoteur (la SPPT) veut se désister, car s'il n'y a pas assez d'appartements à vendre, l'opération ne sera pas rentabilisée, le port étant, par nature, déficitaire. Il demande aussi des indemnités à la ville de Trébeurden. Et comme la ville a garanti l'emprunt de la SPPT, tous les risques sont pour elle. Cet extrait montre le piège dans lequel sont tombés (?) le maire et sa municipalité, et justifie encore plus la position de l'UDB.

L'avenir de FR3 : F. Broudic a la parole

LB : Fanch Broudic, vous n'êtes pas d'accord avec l'analyse faite dans le *Peuple Breton* d'octobre sur les problèmes actuels de FR3 et les dangers divers qui pèsent sur l'émission en langue bretonne "Chadenn Ar Vro" dont vous êtes le nouveau responsable ?

FB : Avant de répondre à vos questions, je tiens à faire une mise au point. Si cela m'était refusé, je considérerais cette interview comme terminée.

LB : Quoiqu'une telle procédure soit surprenante de la part d'un journaliste comme vous, je ne vois pour ma part aucun inconvénient à ce que vous disiez ce que vous avez manifestement sur le cœur. Je vous en prie.

FB : Je conteste le titre et la légende sous ma photographie dans votre journal. Je ne me considère pas comme un "repreneur" même si j'ai l'impression de reprendre un service en faillite... Et je sais ce dont je parle car d'une part, je suis un professionnel de la radio et de la télé depuis 25 ans, j'ai travaillé essentiellement sur des émissions en breton, d'autre part plus de la moitié des professionnels bretons de l'audiovisuel ont été recrutés par mes soins. Si l'on a cru bon de me remettre le prix ArMen en 1986 pour l'ensemble de mon œuvre, dans le cadre du festival des minorités, ce n'est pas pour rien.

LB : Personne ne songeait à contester votre haut niveau de professionnalisme au travers de ce simple mot. Et je suis surpris de votre réaction. Mais ceci étant, vos 25 années d'audiovisuel ne sauraient en aucun cas éviter à vos travaux et à vos déclarations actuelles d'être soumis à la critique. D'autre part notre journal a également 25 années de pratique journalistique et nous ne procédons jamais à une critique des personnes. Si critique il y a, elles portent sur des actions, des discours ou sur des problèmes de structure comme c'est le cas ici. Je tiens à vous dire personnellement que nous ne sommes pas en train d'ouvrir une "chasse aux sorcières" à FR3. Il y a une inquiétude au sujet des émissions de langue bretonne et nous sommes ici pour tenter d'y voir plus clair. Le mot de repreneur est très souvent employé dans la vie courante lorsqu'une entreprise change de mains par exemple. Mais vous n'êtes pas ici un chef d'entreprise puisque FR est un service public. Quel y est votre statut ?

FB : Au départ mon statut est celui d'un journaliste. Et ici à Rennes, je suis producteur-délégué pour "Chadenn Ar Vro". A ce titre je suis le patron d'une émission, c'est-à-dire que je suis chargé de la concevoir, de décider de ses différents composants ou modules, de la mettre en œuvre et enfin de décider de sa diffusion.

LB : C'est là la fonction classique d'un producteur dont le travail est supervisé par un chef de service. Dans votre cas, il s'agit je crois de M. Louis Marie Davy, responsable d'antenne pour FR3 Rennes. Je regrette qu'il n'ait pu être présent à cette interview car j'avais quelques questions à lui poser.

FB : M. Davy est en déplacement à Paris.

LB : Si vous êtes à Rennes un producteur, vous avez à Brest des responsabilités plus élevées puisque vous y dirigez le bureau de FR3 Brest, c'est-à-dire le centre des actualités télévisées en français ainsi que les bulletins d'informations en breton de "An Taol Lagad" de 12 h 06. L'ensemble ne constitue-t-

il pas une trop lourde charge de travail pour une seule personne même pourvue d'autant d'expérience que vous ? Et pour plus d'efficacité ne seriez-vous pas contraint de recentrer l'ensemble de vos productions sur Brest où n'existent malheureusement que des moyens légers ?

FB : Je ne nie pas que la tâche soit considérable. Ce sera donc un problème d'organisation. Mais évidemment si on me proposait deux heures de breton par jour et que cela puisse se faire à Brest au cœur de la zone bretonnante, je dirais oui tout de suite. Je crois d'ailleurs que si cela avait été fait depuis dix ans la cause de la langue bretonne à la télé aurait avancé plus vite !

LB : C'est là une hypothèse car on ne peut refaire le passé. Mais les émissions sont également écoutées en Haute-Bretagne où vivent de nombreux bretonnants et c'est là surtout que se trouvent les moyens lourds qui permettent les véritables créations. D'autre part il y a le problème de la diffusion à partir de Roc-Trédudon qui ne semble pas couvrir l'ensemble de la Basse-Bretagne ?

FB : Je ne méconnais pas qu'il y ait en Haute-Bretagne de nombreux téléspectateurs bretonnants et je sais très bien que l'émetteur de Roc-Trédudon ne couvre pas tout à fait toute la Basse-Bretagne mais on doit pouvoir en discuter...

LB : Il n'y a donc pas de solution à court terme pour une localisation de toutes les émissions de langue bretonne à Brest. A Brest vous êtes un chef de service et vous disposez de moyens et d'un budget dont vous avez l'entière disposition. Mais ici, vous êtes producteur-délégué et donc dans la dépendance plus étroite d'une hiérarchie à qui vous devez sans doute demander vos moyens ?

FB : Je tiens à préciser tout d'abord que le bureau de Brest est un bureau décentralisé par rapport à Rennes. Il fonctionne sous l'autorité du rédacteur en chef Lionel Cort. En ce qui concerne "Chadenn Ar Vro" à Rennes, l'émission fait partie du programme de FR3 Bretagne-Pays de Loire et à ce titre elle fonctionne sous l'autorité du responsable de l'antenne régionale, L.M. Davy. Coiffant le tout, il y a un directeur régional, J.P. Cuguen. Que les émissions soient diffusées sous la responsabilité de cette direction régionale, je ne vois pas où est le problème. Quant aux moyens, je n'ai pas à les leur demander car ils sont affectés annuellement à chaque émission...

LB : Certains, dans le mouvement culturel breton mettent en doute le fait qu'il continuera à y avoir un budget particulier pour les émissions en langue bretonne. Qu'en pensez-vous ?

FB : Mais il y a un budget ! Je m'oppose à toute interprétation tendancieuse à ce sujet dans le mouvement breton ou ailleurs. Tout d'abord, je continue le budget de 1991 et je ne vois pas que l'on puisse mettre en cause le budget de 1992. A FR3, comme d'habitude, ce budget devrait être établi au minimum sur la reconduction de celui de cette année. Et pourquoi n'essayerions-nous pas de le renforcer ?

LB : Voilà une réponse claire. Je suppose que vos réponses seraient analogues si je vous questionnais sur les moyens, y compris lourds, mis à votre disposition. Vous pourriez prouver à nos lecteurs qui sont également vos auditeurs que ce budget existe bel et bien en produisant un document officiel que je pourrai joindre pour eux à cette interview. Ce qui mettrait fin à ce malentendu ?

FB : Je n'ai rien à vous prouver ! Et d'autre part je n'ai pas l'impression que les documents comptables de FR3 ni ceux de "Chadenn Ar Vro" aient



Photo de F. Broudig

à être rendus publics... Vous savez très bien vous-même que le budget des frais directs de cette émission se monte à 2.822.000 F y compris la subvention du Conseil régional de 720.000F. J'observe d'ailleurs que cette subvention n'a pas bougé depuis plusieurs années !

LB : Message transmis au Conseil régional... Oui mais la loi est la loi. Celle du 17 juillet 1978 (n°78-753) modifiée par celle du 11 juillet 1979 (n° 79-587) spécifie que toute personne peut obtenir un document administratif sans avoir à expliquer les motifs de sa demande. A l'exception, bien entendu, des documents relatifs à des secrets protégés, ce qui ne me semble pas être le cas ici. Aussi à l'avenir, nous aimerions pouvoir exposer à nos lecteurs un budget complet des émissions de langue bretonne et non seulement quelques chiffres isolés qui ne permettent aucune comparaison avec dautres émissions de FR3 BPL. S'il y a un budget, cela implique l'existence d'un service, d'une unité de programme pour les émissions en langue bretonne ?

FB : Si vous faites référence à un service des émissions en langue bretonne quasiment indépendant, tel que vous définissez FR TRI dans votre numéro de septembre, il n'y en a pas et il n'y en a jamais eu !

LB : Je vous remercie de bien vouloir lire notre journal le "Peuple Breton". Il n'y est pas question d'un service de langue bretonne indépendant ou alors les mots n'ont plus de sens. Mais d'un service disposant, de fait, d'une large autonomie. Vous ne me ferez pas croire que vous confondez... indépendance et autonomie !

FB : Votre conception d'un service particulier et qui plus est, autonome, qui aurait existé, est complètement mythique. Les contrats d'engagement des collaborateurs de "Chadenn Ar Vro", par exemple, n'ont jamais été rédigés sous le label FR TRI mais à en-tête de FR3. D'autre part il y a des émissions regroupant du "plateau", des débats, une émission littéraire, Melezour Breizh, des dessins animés, Dremmwell ar Gelded, etc. Le tout regroupé dans l'émission "Chadenn Ar Vro" pour une durée de 60 minutes. "Chadenn Ar Vro" constitue, de fait, une unité de programme ayant sa dynamique propre. Je ne connais que cela, pour le reste, interrogez mes instances supérieures.

LB : Si "Chadenn Ar Vro" était une réelle unité de programme, vous auriez déjà cette autonomie qui vous semble, à juste titre, mythique, dans la structure actuelle de FR3. Permettez-moi de dire qu'un service peut exister dans les faits avant d'être reconnu en droit par la structure qui l'a vu naître et se développer. La reconnaissance se fait lorsqu'un cadre juridique vient à terme légaliser le processus et verrouiller toute tentative ultérieure de démantèlement ou de manipulation. Ceci est le mouvement même de la vie. Manifestement, ce processus semble en panne dans une structure de type passéiste comme FR3 qui se protège frileusement du contact, peu facile, reconnaissons-le, avec le public que nous représentons et qui la fait vivre... Un service autonome de télévision bretonne à l'intérieur de FR3 BPL tel que nous le proposons semble surprenant seulement à ceux qui ne veulent rien changer. Pourtant c'est le seul moyen véritable de garantir la liberté de création de la culture bretonne à la télé tout en renforçant votre position en tant que professionnel dans une structure encore très influencée par l'esprit de la centralisation qui a fait tant de mal à notre langue.

FB : Je serais tenté de dire que votre perception de FR3 vous appartient en propre. Je n'ai pas, au travers de ma pratique professionnelle, le sentiment de me tenir à l'écart de ce qui bouge dans la région. Je ne vois pas pourquoi la direction de FR3 voudrait actuellement procéder à une réduction du temps d'antenne des émissions de lan gue bretonne. Pour ce qui est des garanties dont vous parlez, lors de la signature de mon contrat de producteur-délégué, je le reconnais, on n'a pas mis noir sur blanc des conditons précises. J'assume la responsabilité de "Chadenn Ar Vro" voilà tout. Pourquoi cette suspicion à mon égard ?

LB : La critique du mode de fonctionnement de FR3 BPL est partagée par beaucoup, y compris parmi les syndicalistes. Vous n'êtes pas responsable de l'aspect passéiste de cette institution héritée de l'ancienne ORTF. Encore une fois ce n'est pas une question de personne. Un autre que vous aurait signé, par exemple, le contrat dont vous me parlez, que nous lui aurions posé les mêmes questions. Car, en fait, vous avez signé le contrat que votre prédécesseur avait refusé. Il avait sans doute des raisons pour cela ?

FB : Je ne comprends pas du tout ce qui s'est passé ni pourquoi Alain Bienvenu n'a pas voulu signer le nouveau contrat qu'on lui présentait. Cela le regarde.

LB : Tout à fait. D'autant plus qu'il s'en est expliqué largement au cours d'une conférence de presse. Laquelle, malheureusement, n'a pas eu la diffusion qu'elle méritait dans la presse régionale. Quoi qu'il en soit l'inquiétude se développe depuis. Elle est peut être excessive mais c'est notre devoir de journaliste breton de tenter d'y voir clair de façon à informer nos lecteurs de toute modification et d'en déterminer les causes. Toute réduction ou manipulation de la diffusion serait comprise comme un recul et cela serait insupportable étant donné la trop faible part des émissions en breton à la télé.

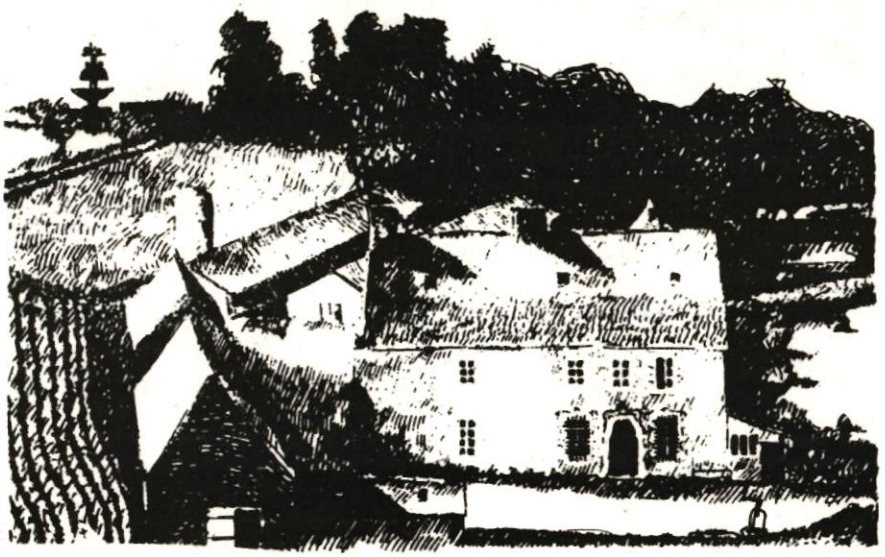
FB : Mais vous nous faites un procès d'intention !

LB : Il n'y a pas de procès ouvert contre personne. Le "Peuple Breton" a mis en place depuis un quart de siècle un réseau d'informateurs et de collaborateurs bretons et non bretons suffisamment dense et efficace pour savoir de quoi il parle lorsqu'il approche un problème d'ordre technique mais aux implications politiques évidentes. Ainsi nous connaissons le déficit important de FR3 et de l'A2. D'autre part les recettes de publicité ont chuté d'environ 30 % cette année et votre chaîne comme les autres vivait en grande partie de cette manne qui diminue. Enfin les créations de télés locales vous enlèvent un pourcentage non négligeable d'auditeurs et cela ne fait que commencer. Il faut donc faire des économies et la première charrette des licenciements est déjà connue. Dès lors on peut légitimement se demander si les moyens affectés à "Chadenn Ar Vro" ne vont pas décroître et comme il y en avait déjà assez peu...

(Suite le mois prochain.)

Glizarc'hant

Roman-kazetenn
gant Fañch Treger
eil lodenn :
Trede rann warnugent



Heol war ar walenn eured

Dre forzh bevañ asambles e teuer d'en em dommañ an eil ouzh egile, hervez ar gaoz ha dre forzh en em dommañ an eil ouzh egile e teu awechoù ar c'hoant dimeziñ. Setu ar c'hleñved a grogas un deiz e Soazig ar Sidaner hag en Erwan ar Morva, he mignon a oa o vevañ asambles "kuzh ha diglod" abaoe tost da dri bloaz.

– Memestra eo poënt dit dimeziñ ma merc'hig a lâre he mamm-gozh Marianna da Soazig ken alies gwech e teue houmañ da C'hlizarc'hant.

– Ba, ba, ba ! Arabat deoc'h terriñ he fenn dezhi bep gwech, mamm. Da seizh vloaz warnugent e oar emichañs petra he deus da ober. A hend-all e vo ret dezhi retorn d'ar skol. Petra' faot deoc'h ? bremañ emañ ar c'hiz evel-se e-touez ar re yaouank : tañva an avaloù da gentañ hag o debriñ goude m'o kav-ont mat.

– Gwechall e veze ret gortoz ha chom fur betek deiz an eured.

– Gwechall a oa gwechall, mamm ha hiziv eo hiziv.

– Ya, eme Marianna, krog eo ar bed da dreiñ war an tu gin, 'm eus aon.

Hiziv, avat, eo laouen ar vamm-gozh ha deue eo gant an darn vrasañ eus ar familh betek ar bourk da eured he merc'h vihan.

Houmañ, ur veleganez a vent vrav, daoulagad glas-sklaer dezhi hag ur fri un tammig re vras – met biskoazh fri bras n'en deus difetet bizaj ha bravoc'h eo ur fri bras eget daou vihan, n'eo ket 'ta ? – houmañ eta a zo ganti ur sae wenn eus ar re gaerañ. Na petra 'ta ?

Ur c'haer a zen eo ivez Erwan, danvez he gwaz, dukard bras, ken du e zaoulagad hag eo glas re danvez e wreg.

Degemeret int war dreuzoù an Ti-Kêr gant Fañch Penneg an aotrou Maer ha gant e sekretourez. Ur wech aet an holl en oa c'hoazez er sal e krog al lid, e galleg da gentañ.

Goude, en ur dreiñ adarre etrezek an dud yaouank, e lavar an aotrou Maer :

– Ha bremañ, emezañ, gant ur vouezh uhel ha sklaer, emaomp o vont da lidañ evit ar wech kentañ er barrez-mañ un eured e brezhoneg.

Emaomp, eta, a vont da eureujiñ an dimezell Soazig ar Sidaner hag an aotrou Erwan ar Morvan. Da gentañ ez eomp da lenn dezhe pennadoù tennet eus al lezennaoueg. Gwirioù ha deverioù pep hini eus an daou bried (Lezenn niverenn 70-459 eus ar 4 a viz Mezheven 1970)/

Poent 212 C.C.

Dleout a ra an daou bried an eil d'egile fealded, skoazell, sikour.

Poent 213 C.C.

Ren a ra an daou asambles ar pezh a sell ouzh buhez speredel ha buhez danvezel ar familh. Ober a reont war-dro kelennadurezh ar vugale ha prientiñ a reont o amzer da zont dezhe.

Poent 214 C.C.

Ma n'eo ket ingalet dre ur c'hontrad-eured penaos e tle pep hini eus an daou bried kemer perzh e kargoù ar briedelezh, pep hini anezhe a dle neuze ober hervez e c'halloud.

Poent 215 C.C.

Rankout a ra an daou bried bevañ an eil gant egile.

Ha bremañ emaomp a vont d'ober ar goulennoù ritual diganeoc'h :

– Aotrou Erwan ar Morvan, asantiñ a rit kemer da bried an dimezell Soazig ar Sidaner a zo amañ ?

– Ya.

Dimezell Soazig ar Sidaner, asantiñ a rit kemer da bried an aotrou Erwan ar Morvan a zo amañ ?

– Ya.

– Dre ma asañtit ho taou e tisklerian, en anv al lezenn emaoc'h unanet dre ar briedelezh.

Ha bremañ emaomp o vont da lenn deoc'h skrid-danevell hoc'h eured e brezhoneg evel ma eo skrivet war ar marilh.

– D'an ugent a viz Kerzu mil nav c'hant unnek ha pevar-ugent da beder eur goude kreisteiz eo deuet dirazomp ha dirak an holl en Ti-kêr.

Erwan ar Morvan, ijinour er CNET (Snett) eizh vloaz warnugent, ganet e Lanleger (Aodoù an Arvor) d'an dregont a viz Gwengolo mil nav c'hant tri ha tri-ugent, o chom e Plistin (Aodoù an Arvor), mab da Yann-Ber-Mari ar Morvan, martolod war e leve, ha da Izabel Riou, skolaerez, priedoù o chom e Plistin (Aodoù an Arvor).

Diouzh un tu ha Soazig, Maria ar Sidaner, kelennerez, seizh vloaz warnugent, ganet e Lanleger d'ar bemp a viz Eost mil nav c'hant pevar ha tri-ugent, o chom e Montroulez (Penn ar Bed) merc'h da Herve, Jozeb ar Sidaner, menajer ha da Anna, Varia al Louarn, menajerez, priedoù o chom e Glizarc'hant e Plouarmel (Aodoù an Arvor).

Diouzh an tu all.

D'hor goulenn an danvez priedoù o deus respontet n'eus bet graet kontrad eured ebet.

Erwan ar Morvan ha Soazig ar Sidaner o deus diskleriet an eil war-lerc'h egile e felle dezhe en eur gemer da bried ha ni, en anv al lezenn, hon eus lavaret ez int unanet dre ar briedelezh dirak an aotrou Mikael Olier c'hwec'h vloaz warnugent, teknikour e ALCATEL o chom e Plouber (Aodoù an Arvor) ha Ivona Marzhin, pemp bloaz warnugent, amiegez, o chom e Lokireg (Penn ar Bed). Ar re-mañ, ur wech lennet gante ar skrid-danevell o deus sinet asambles gant an daou bried ha ganeomp ni, Fañch ar Penneg, Maer Plouarmel, ofiser a staderezh.

– Ne chom ganin bremañ nemet reiñ meuleudi deoc'h ho taou. Gant kalz a blijadur e kinnigan dit Soazig, te hag am eus anavezet bihan-bihan ha dit – te ivez Erwan ma gwellan gourc'hemennoù. Chañs deoc'h da gaout un neizhiat mat a vugale ha da vevañ pell hag evurus asambles. Ra ma baro an heol war ar walenn eured !

Souezhet a-walc'h dre ma n'o doa biskoazh gwelet ober un eured e brezhoneg, ar gouvidi a zo chomet sioul evelkent e-pad al lid, nemet daou c'henaoueg yaouank a zo en em lakaet da skrignal. War-lerc'h ez eus bet stlakadegdaouarn ha pokoù evel kustum. D'ar fin eo deuet tad-kozh Soazig, Goneri gozh da lâret d'an aotrou Maer e pleg e skouarn :

– Selaou 'ta Fañch, te a gaoze gwelloc'h brezhoneg evit an hini a vez e-barzh ar post bihan, aze !

Echu al lid en Ti-kêr, e kerzh an dud yaouank etrezek an iliz kazel-a-kazel, Soazig gant he zad, Herve ar Sidaner, serzh en e abid nevez-flamm ha seder evel pemp gwenneg hag Erwan gant e vamm fichet kaer hi ivez. En iliz e vo graet an eured relijiel ha war-lerc'h e vo ur pred bras, ur friko e sal gouelioù Plouarmel, ha dansoù goude, ken a findaono, betek ar beure !

(Da vezañ kendalc'het)

Juzevien ha Palestiniz tal-ouzh-tal

Luziet-tre e vez kudenn ar Juzevien, mesket ma oa etre ar relijion hag un ouenn-dud. Klasket o deus difenn o gwir da vout disheñvel evel pobl ha difenn asemblez ganti o c'hredenn. Se ne blije d'ar Romaned ha ne gare ket an diforc'h (diferañs) etreze, c'hoant dezhe plaenaat an estranjourien en o zouesk pe deuziñ anezhe. Ne cheñch ket ar spered e 1991. Anavezout a reomp ar gudenn e Breizh. Setu perak e skrivomp peogwir ez eus kentelioù atav da denn evel pennadoù-skriv savet war ar *PB* e galleg. Tu a zo da embann traoù en hor yezh vroadel evit mont er-maezh eus an istorioù kozh. Ne skrivan ket an dra-se abalamour da Fanch Treger, brezhoneger a-vihanig, a vez e gefreidi da vout un test eus ar yezh boblel, muioc'h evidon, a ya un tammig pelloc'h warlec'h war ar brezhoneg anvet « chimik » gwechall met da vout mesket gant gerioù a bep korn hepken.

Daoust dezhi bout mouget o yezh bemdeziek

N'eo ket a-zivout ar Palestiniz e skrivan hogen a-zivout ar Juzevien. E-pad 18 kantved (mil eizh kant bloaz) emañ bet at Juzevien er-maez eus an dachennad m'edo e-barzh a-raok. Abaoe n'en deus ket ehanet an esperañs gante. Se a ziskouez sklaer ne ra ket an amzer muioc'h a zroug d'ar pobloù ouzhpenn ar pezh emaont da c'houzañv. Gant Ukraina e chom an hevelep c'hoant diskouezet gant troioù brudet a-dreuz ar Bed (brezel a-du gant an Alamaned, « perestroika » hag all) evel Republikoù an Unvaniezh soviedel.

Ar Gwir etrevroadel a verk gant nerzh n'eo ket posubl terriñ netra e-keñver ur boblad daoust dezhi bout mestroniet gant unan all. Ur skouarnad eo evit ar Vretoned laosk tilezel ar pezh a zo re gozh evite daoust d'o c'hudennoù peogwir ez int Bretoned. Setu aze ar mennozioù eskemmet etre Rabbi Juda ha Rabbi Siméon. Rabbi Juda a lavare o selled ar Romaned : « Pegen brav eo al laboureoù graet ar boblad-se. Digoret o deus ruioù, savet o deus pontoù, krouet o deus tier-kibellañ ». Rabbi Siméon a respontas : « Ar pezh o deus savet eo evit o mad hepken. Digoret o deus ruioù evit lakaat gisti o tremen-didremen savet o deus pontoù evit dastum arc'hant (gwirioù treuziñ), krouet tier-kibellañ evit o flijadur. Atav an hevelep digarezioù gant didamalloù a bep seurt. Dalc'hit soñj eus o « c'hefridi-seveniñ » a servij da zirebech gant Bro-Frañs p'edo-hi e Bro-Aljeri.

A bep tu eus ar bed ez eus Juzevien strollet. Troet int d'ober kenwerzh pe goñvers hag erruet int d'ober koñvers ar arc'hant ha deuet da vout galloudek-dreist. Daoust da se e glask meur a hini mont en-dro d'o bro met an Arabed o deus kemeret o flas. N'int ket desket awalc'h evit labourat an dezerz. Ur skouer hon eus gant youl ar Juzevien binvidik evel Robert Maxwell stag d'e vro betek kas kalz a arc'hant ha c'hoant dezhañ bout interet e Jeruzalem.

Ar gristenien o deus digoret, gant ar Bibl (Testamant kozh), an hent kemeret hervez ar Furnezh embannet ha tennet diouzh taolennoù al Lezenn diskouezet gant Moizez. Se ne blijas ket da galz a bobladoù n'o deus ket an hevelep doare-soñjal. Levezonet eo ar Furien gant istor an dremened ha temz-amzer o zachennad disheñvel ouzh hini kalz anezhe ha disheñvel an endro. Ar c'hristeniezh a zo bet damstummet war ar mennozioù-se. Dalc'hit soñj eus kristeniezh an Amerindianed o chom er Brazil. Dalc'hit soñj ivez eus kristeniezh ar Gelted en penn kentañ e lec'h ma oa Sent ha Santezed ne oant ket anzavet gant ar Vatikan. Kablus e oa ar Juzevien da vout kondaonet ar C'hrist d'ar marv.

Skrivet hon eus a-zivout istor hor Broad ha keuz am eus bet eus an dremened mouget gant impalaeriezh ar gristenien. N'eo ket c'hoant mont en-dro d'an amzer-wechall met tennañ kentelioù evel ma ra ar Fransizien gant Istor ar C'hresianed. Fougeal a reont gant Zeus, Poséidon, Apollo, Afrodit, Dionizos, Artémis, Aténa, Demeter, Hera hag all e pep degouez. Selaouit Lucien Jeunesse gant « c'hoari ar Mil lur ». Ret eo gouzout ar « Rakistor ». Gwazh a se evit ar re n'o deus ket studiet an danvez-se er skolioù.

Klasket hon eus da gantañ-penn da heuliañ ar reolenn-aour : difenn ur boblad mestroniet a-enep d'ur boblad o mestroniañ. Diaes eo gweled sklaer etre Juzevien ha Palestiniz. Huñvre ar Juzevien eo adkaout an dachennad a oa o hini daou vil bloaz a-raok. Dreist-holl gant Itzhak Shamir, ministr kentañ troet war-zu ar gostezenn zeoù e-giz Leupenn e Stad-Frañs ken direzon hag eñ. Youl ar Balestiniz eo chom war an dachennad a vez atav hag a zo bet atav o hini. E pelec'h emañ an dic'houestladenn ? Gante emañ an emglev da gaout evit kavout ar beoc'h. Marteze gant Bro-Jordani gant an hanter eus Yeruzalem ? Marteze gant ar Sinaï a ledana dachenn Gaza ? N'eus ket tu da vevañ evel-se gant mammoù, tud kozh, bugale a varv en un doare spontus. Pa sonjomp e Bro-Aljeri ez eus ur milion a dud a zo bet kaset en-dro da Vro-Frans, gante douaroù frouezus ha nann un dezerz hepken...

Aldrig a NAONED

36.15 Kela

Kemenn a ran deoc'h eo krog en-dro gant Kelaouenn, ar servij delematek breizhat, da skignañ titouroù diwar-benn buhez hor bro.

Digor e vo Kelaouenn d'an holl alioù mat a gasot deomp. Gant ma vo frouezus ar c'henlabour etrezomp,

Kartennou bloavezh

Kartennoù bloavezh mat e brezhoneg a zo bet embannet gant Kuzul Skoazell Skol Diwan Sant-Nazer (digor eo ar skol abaoe miz Gwengolo). Ar priz (dre lizher) a zo : 5 lur evit 1 gartenn, 20 lur evit 5 kartenn ha 50 lur evit 15 kartenn.

Evit kaout anezho kasit ho chekenn (+ 2,50 lur evit ar mizoù-post) da : Kuzul Skoazell Diwan Sant-Nazer, Kêrgonan, 44350 Gwerrann.

Rentañ-kont Bodadeg-vloaz ar C'hevre Keltiek

Bodadeg-vloaz ar C'hevre Keltiek a zo bet dalc'het d'an 12 a viz Here 1991 e Liskerrys/Liskeard, Kernev-Veur. Keloù a voe roet gant an dileuridi eus al labour graet e-doug ar bloaz tremenet gant ar c'hwec'h Skourr broadel hag ar pevar Skourr etrebroadel e-sell da vrudañ hor stourmoù broadel en diavaez ha da greskiñ ar c'hengred etre hon emsavioù. Divizet e voe, e-touez traoù all, goulenn e pep hini eus ar broioù keltiek, er c'hentañ diennadeg, ouzh an danvez-kannaded disklêriañ hag-eñ emaint a-du gant goulenn ur statud ofisiel evit yezh keltiek o bro, da lavarout eo e ve anavezet d'ar Vretoned, d'ar Gembreiz, d'ar Skosiz h.a., dre lezenn, ar gwir da ober gant o yezh vroadel en o darempredoù gant ar Stad.

Divizet e voe skrivañ a-berzh ar C'hevre da guzulioù-meur Breizh ha da Guzul Rannvro Roazhon evit o atizañ da harpañ adsav ar brezhoneg ken start ha ma vez graet gant Kuzul-Meur Penn-ar-Bed ; da Guzul-Meur al Liger-Atlantel evit e atizañ da c'houlenn ma vo adunanet an departamant-se gant ar peurrest eus Breizh ; da Fañch Mitterrand, evit goulenn e ve anvet un hanterour gant ar garg da aozañ, a-grevet gant Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg, un emglev (konvañsion) o raktresañ diorroadur ar c'helennerezh brezhoneg, hervez gwir pobl Vreizh da zerc'hel d'he yezh.

Goulennet e voe a-berzh ar Vodadeg-vloaz ouzh an dek Skourr eus ar C'hevre Keltiek skrivañ da Renerezh FR3 Roazhon evit ma vo adroet da Gevrenn ar Programmoù Brezhonek hec'h emrenerezh ha tu da aozañ programmoù a bep seurt e brezhoneg, gant ar pal diorren ur Servij skinwel klok en hor yezh.

A.H.

Brud Nevez

Niv. 147, Miz Eost ha Miz Gwengolo 91

Kavet e vo war Niv. 147 Breiz Nevez traoù a bep seurt. Evel kustum. Da gentañ barzhonegoù gant Jeanne Nicolas Saout, deut da vezañ kanaouennoù gant sonerezh Soazig Noblet. **Friko an Durzunell** ha **Trotig vihan.**

Un dastumad *« Indianed pe zovajed an Amerik »* :

« Eur zell a-ziabarz, ha unan a-ziavêz (ha Breizad ha pa vefe) *war blanedenn Indianed pe « Zovajed » an Amerik ».*

A. an Merser en deus laket e brezhoneg – diwar a saozneg pe diwar ar galleg ? – div varzhoneg skrivet gant Indianed, *« Penaos e heller gwerza an êr ? »* hag *« Emañ or bobl o tichala evel ar mor o kila »*, div varzhoneg fromus gant ur spered sioul ha ledan.

Da heul e vo kavet un arrondenn eus *« Avanturioù Yann Gonan »* (ar pikol levr embannet warlene gant *Skol Vreizh)*. Ul lodenn *« gand ar Zovajed »*, buhez Yann Gonan e-touez Indianed.

A re o deus keuz da *« Veilhadegou Treger »* a vo plijet o lenn ur pezh-c'hoari savet gant Maria Prat. *« Juluan 'n-eus gonezet ar « grolo ».* Ur pezh-c'hoari kentelius, evel just, blaz an amzer dremenet ganti... hag a blijo da lod hag a zisplijo da lod all...

Kendalc'het e vez gant *« Ar Bara Loued »*, brezhoneg diwar levr galleg Josef Moal, e eñvorennoù : *« Pask kentañ »* hag *« Ar veaj e diavez bro » :*

« Evid ar wech kentañ em-oa lakeet va zreid en eun departamant all : Penn-ar-Bed ». Aet en tu-all d'ar stêr Douron !

Kavet e vo ivez skrid ar brezegenn dalc'het e staj brezhonek bet e Kemper er bloaz-mañ : *« Ar brezoneg er gwir »*, labour savet gant Mikêl ar Gow, mab Yeun ar Gow, noter evel e dad. Ne vo ket ezhomm bemdeiz ganimp eus ar gérioù-se. Plijus e vo da lenn, memes tra. Ha mat da binvidikaat hor brezoneg.

Skrivarnerezh ivez, gant Charlez ar Gall, diwar-benn al levr savet gant Erwan Evenou, *« Nikolazig ar broioù tomm ».* (Mouladurioù Hor Yezh) :

« Eul leor euz on amzer eo an hini a ginnig deom Erwan Evenou, eun oberenn gaer a ziskouez war eun dro pinvidigez or yez hag ampartiz eun den awenet a oar ober gand e bluenn ».

Eil gouel al levrioù e Breizh

An erminigoù e bleuñv



Foto « Ouest France »

E Karaez, kêrbenn an Ossimiz (ar geoded c'halian a oa kornog Arvorig he zachenn er c'hantved diwezhañ kent JK) ha bet gwechall unan eus kroaziou-hent pennañ Breizh-Izel, e oa bet savet evit an eil gwech gouel al levrioù e Breizh d'an eil ha d'an dri a viz du. E goudor degemerus sal ar sportoù liesseurt, an erminigoù e bleuñv ouzh he mogerioù hag ouzh talbennoù ar stalioù, o doa en em gavet hanter kant-ti embann pe dost – da lavaret eo ur pemzek bennak ouzhpenn ar re a oa deuet warlene – hag etre 3000 ha 3500 gweladenner (kement ha warlene ma n'eo ket ouzhpenn) sachet eno kento-c'h gant ar c'hoant dizoloiñ evit ar c'hoant prenañ.

Gant Bernez An Nai, deuet e Añv Per Denez, kadoriad Skol Uhel Ar Vro ; Jean Yves Koshañ, kannad Penn Ar Bed ; Jean Yves Jeudy, Maer Karaez ; Dewy Morris Jones e karg al labour skrivañ e kreizenn kas war raok an embann kembraek, hag a zalc'he ur stand eno ivez. An Ao. Mitcarrer o tegas skoazell Euskadi, ur stand gantañ ivez, hag Youenn Gwernig e oa bet digoret ar gouel.

Un druez eo n'eus ket bet eus ar c'hendiviz a oa sañset bezañ diwar benn an embann. Hogen ur brouenn splann eus nerzh krouiñ Breizh war an dachenn-se es bet ar gouel-se. (700 titl ar bloaz, wel-wazh, da lavaret eo an eil renk er c'hwec'hkogn, da heul an « Ile-de-France »).

Skridvarnerezh atav, daou bennad savet gant A. ar Merser, *« diwar eun interviou bet greet euz Pêr-Jakez Helias gant Sten Charbonneau (RBI) ».* Diwar-benn daou levr hon den meur. *« La nuit singulière »* ha *« Le quêteur de mémoire ».*

Ha da echuiñ notennoù war darvoudoù nevez c'hoarvezet.

G.M.

Brud Nevez, 6 r. Beaumarchais, 29200 Brest.

O gwalc'h a c'helle eta al lennerien kavout war gement danvez' zo, hag e brezhoneg dreistholl.

Diskouel a rae splann ar gouel se d'ar re a vije amgredik c'hoazh penaos e c'hell ar brezhoneg bezañ yezh an holl danvezioù ha pa dennfent d'an teknikoù pe d'ar skiantoù, en tu all d'an niver bras a levrioù evit ar vugale.

Da geñver ar goueb se e c'helled ivez :

– Mont da selaou lennadegoù e kerz an nozvezh diwar al lennegezh (d'ar c'hentan a viz du d'an noz).

– Mont da selaou sonerien dindan an deltenn vras, Gilles Servat en o zouez, a ganas dirak 300 arvester – Skol sonerezh karaez (telenn geltiek) – ar Strollad Kemia pe c'hoazh Lazkanañ Karanteg.

– Sellout, e sal ar stalioù, ouzh un diskouezadeg dedennus war difenn an endro e Kreiz-Breizh ha war raktres Skol Veur Kreiz-Breizh.

– Mont da ebatiñ er fest-noz kaset en dro gant sonerien yaouank ha donezonet.

– Pleustriñ war « Elmo », beñveg urzhiataerezh an deskiñ lenn liesyezh (a roio e blas d'ar brezhoneg e 1992).

A drugarez da Egin, Kreizenn Sevenadurel Breizhat Karaez o kenurzhiañ ar gouel bet digreizennet, strewet, ledanaet ha degaset ar sevenadur etre daouarn an holl – kreñvaet personelezh Breizh war dachenn an embann – Stanket an daremprediou frouezhus etre ar skrivagnerien, an embannerien, al lennerien hag an holl re a zo tomm o c'halon da Vreizh.

G.S. : Souezhet omp bet memestra o veizañ n'eus ket bet roet plas d'ar gouel-se e « Ouest France » hag en « Telegramme » pelloc'h evit pajenn Karaez hag un nebeut linennoù e hini Penn Ar Bed...

Fazi ? Emspazhañ ? Brizhverezh ?... pe dibab politikel ?

(Troet gant J.D. ROBIN)

Deuxième festival du livre en Bretagne : à hermines ouvertes

Carhaix, ancienne capitale des Osismes (qui peuplaient l'extrémité de la péninsule armoricaine au 1er siècle avant Jésus-Christ) et autrefois important de Bretagne occidentale, accueillait durant deux jours, les 2 et 3 novembre, le 2e festival du livre en Bretagne. Dans le cadre tranquille et ouvert d'une salle omnisports, avec de multiples hermines accrochées aux murs et aux « jupes » des stands, environ cinquante maisons d'édition étaient présentes. (soit une quinzaine de plus que l'an passé) et virent passer 3.000 à 3.500 visiteurs (soit, au moins, autant que l'an passé), en général pleins de curiosité, mais non nécessairement enclins à acheter.

Au cours de ce festival du livre, on pouvait aussi :

– assister à une soirée littéraire (avec lecture publique de textes) dès le 1er novembre au soir ;

– écouter, sous chapiteau, des musiciens tels que Gilles Servat (qui rassembla 300 spectateurs), l'école de musique de Carhaix (harpe celtique), le groupe Kémia ou la chorale de Carantec ;

– voir avec intérêt dans la même salle que les stands d'éditeurs, des panneaux (et vidéos) sur la défense de l'environnement en Bretagne centrale et sur le projet d'une Université de Bretagne Intérieure ;

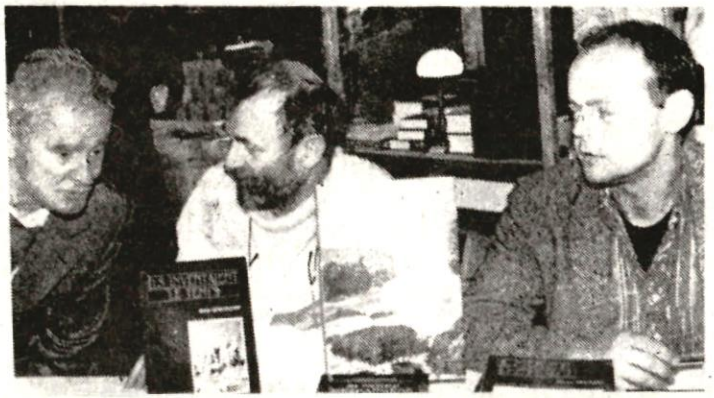


Photo « Le Télégramme »

Louis Priser, Pierre Gouletquer et Hervé Bellec, écrivains.

Le festival fut inauguré en présence de Bernard Le Nail en remplacement de Per Denez, président de l'Institut culturel de Bretagne, Youenn Gwernig, qu'on ne présente plus. Jean-Yves Cozan, député du Finistère ; Jean-Pierre Jeudy, maire de Carhaix ; Devy Morris Jones, responsable de la rédaction à l'Institut de promotion du livre gallois et tenant un stand, et M. Matilcarrer, assurant la présence solidaire du Pays basque et tenant également un stand d'éditeur.

Ce festival, où l'on put regretter l'absence du débat sur l'édition prévu initialement, avait de quoi montrer clairement la puissance créatrice bretonne dans le domaine du livre (environ 700 titres par an, ce qui nous placerait, pour l'Hexagone, en seconde position derrière l'Ile-de-France). Il avait aussi de quoi satisfaire les besoins des lecteurs, dans les domaines les plus variés, et concernant tout particulièrement les ouvrages en langue bretonne (130 titres par an). Il prouvait enfin, à ceux qui en douteraient, que la langue bretonne, déjà riche en livres d'enfants, peut aujourd'hui traiter de tous les sujets, y compris techniques et scientifiques.

– participer à un fest-noz gaillardement lancé par des jeunes et talenteux musiciens ;

– essayer Elmo, logiciel d'apprentissage multilingue de la lecture (la version de 1992 comportera la langue bretonne).

« Egin », le centre culturel breton de Carhaix qui organisait l'ensemble, pouvait se prévaloir :

– d'avoir contribué à décentraliser, déconcentrer, désenclaver, vulgariser la culture ;

– d'avoir favorisé l'affirmation de l'identité bretonne dans le domaine livresque ;

– d'avoir permis des rencontres nombreuses et fructueuses entre auteurs, éditeurs, lecteurs et toutes personnes intéressées par la Bretagne.

Christian MADEC

P.S. : Nous avons été étonnés de constater que *Ouest France* et *Le Télégramme* ne consacraient que la page locale de Carhaix et quelques lignes de la page finistérienne à ce festival du livre en Bretagne. Erreur ou autocensure ? Incohérence de gestion ou choix politique ?

Colloque de Quéven (56)
pour un Office de radio-télévision de Bretagne

Ce colloque se tenait le jeudi 21 novembre après-midi au centre d'animation « Les Arcs » de Quéven (près de Lorient), à l'initiative de Acort Breizh (Association pour la création d'un Office de radio-télévision de Bretagne). Une brochure breton-français, distribuée à l'entrée de la salle, précisait les coordonnées de l'Association nouvellement créée (4 rue Porcon de la Barbinais), 35000 Rennes, tél. (33) 99.31.40.47). Cette brochure contient la proposition d'Alain Bienvenu (voir « Le Peuple Breton » des deux derniers mois), dont nous rappelons ici quelques chiffres : 227 personnes, 54 MF d'investissement, 510 MF/an de budget de fonctionnement (tous ces chiffres pour radio + télévision). Un devis d'étude de faisabilité a été demandé par un député breton.

A la tribune, Alain Bienvenu avait invité à ses côtés trois personnes de télévisions étrangères et un sénateur alsacien. Il rappela l'objet essentiel de l'Office : affirmer l'identité de la Bretagne en Europe, dans les domaines culturel, linguistique, économique, touristique, au travers d'un nouvel outil audiovisuel). Le principe de fonctionnement serait celui d'un réseau interactif, avec décrochages à volonté (notion de « syndication ») tandis que le standard de diffusion en D2 MAC permettrait, pour les films par exemple, de diffuser en différentes langues (dont, bien sûr, le breton et le français), le téléspectateur choisissant celle qui lui convient.

Mikel Olacirejui, directeur des programmes à la TV basque, expliqua comment, dans le cadre de la nouvelle constitution espagnole, un parlement et un gouvernement basques autonomes avaient permis la création de la TV basque : une chaîne en basque, une chaîne en espagnol. En 6 ans, de 1983 à 1989, le pourcentage de Basques parlant bien leur langue est passé de 22 à 28 %. La TV basque détient un record européen : 3,5 heures d'émission par jour pour les enfants et les jeunes.

Ian Fraser Grigor, journaliste producteur à BBC Scotland, montra, depuis 1950, la progression continue et difficile de la part du gaélique dans les programmes. (30 heures par an).

Pour Donncha O' Heallaithe, coordinateur pour la création de la 4e chaîne en gaélique irlandais (création prévue en 1993), une coopération entre langues minoritaires est devenue absolument indispensable, notamment au travers de l'audiovisuel.

Henri Goeschy, sénateur du Haut-Rhin, illustra comment, dans « le pays des droits de l'homme », sévit la plus grande intolérance face aux langues régionales : la loi qu'il va lui-même déposer est la 47e sur ce thème, les 46 précédentes ayant été rejetées avant même d'être débattues dans les Assemblées !

Au cours du débat, furent mis en avant les risques du standard D2 MAC, dans la mesure où le libre choix linguistique des téléspectateurs pourrait favoriser les langues dominantes. La question de la localisation (Lorient ou Lannion ?) n'a pas été abordée.

Acort Breizh réussira-t-elle, moyennant sans doute des modifications sur le projet, à créer de profonds et larges accords en Bretagne ? Le problème stratégique d'un média audiovisuel breton est maintenant, plus que jamais, sur la place publique.

Christian Madec

Pour une Europe des peuples et des régions : d'autres le disent

Très instructif l'article du quotidien « Le Monde » (édition du 13/11/1991) dans lequel le président du Parti social-démocrate allemand Björ, Engholm, qui est également ministre-président du land de Schleswig-Holstein, expose ses idées sur le futur de l'Europe. Nous en avons retenu cet extrait :

« L'Europe de M. Björn Engholm est celle d'un grand rassemblement de régions vivant en paix sous un toit commun. D'un côté, « le vieil État-Nation doit déléguer davantage de compétences à l'union politique, à l'union économique, à l'union monétaire. C'est ce que nous voulons ». De l'autre, il doit déléguer aux régions, qui, dans l'idée « engholmienne », jouent un rôle essentiel dans l'élaboration de l'identité des gens.

« Je ne crois pas qu'il y ait une identité allemande. L'identité allemande, affirme le chef du SPD, devrait englober l'identité des Saxons, des gens du Schleswig-Holstein, de Bavière, de Thuringe, de Sarre. Je ne crois pas que cela existe. Il y a dans cette Allemagne devenue grande des spécificités mentales, régionales, linguistiques, culturelles très différentes. Je crois qu'on ne peut trouver son idendité que dans l'espace restreint auquel on se sent appartenir, dans une région d'Europe ».

« L'Europe, estime M. Engholm, n'a pas à dire à quoi doit ressembler l'éducation d'un enfant de six ans, quelle langue on doit apprendre au Schleswig-Holstein, ou comment doit fonctionner la police locale ». Son rôle en revanche est, selon lui, de s'occuper de ce qu'on a besoin de mettre en commun comme la politique extérieure, la politique de sécurité, pour lesquelles le cadre de l'État national est trop étroit ».

Difficile d'imaginer Mauroy déclarant à la presse allemande : *« Je ne crois pas qu'il y ait une identité française ! ».* Heureux Allemands qui ont des socialistes intelligents. Mais peut-être faut-il y voir l'effet bénéfique d'une cure d'opposition...

Nouvelles du Pays de Galles

STATISTIQUES

● La production domestique brute par tête de la population du Pays de Galles atteignait, en 1989, 85 % de la moyenne par tête du Royaume Uni.

● Le revenu brut par tête des hommes employés à temps plein était au Pays de Galles de 259 livres, soit 87 % de la moyenne britannique. Celui des femmes à temps plein était de 180 livres, soit 90 % de la moyenne britannique. Le revenu disponible par tête était de 86 % du niveau britannique.

● En 1990, 9,5 millions de voyages touristiques au Pays de Galles ont entraîné une dépense de plus de 980 millions de francs.

EISTEDDFOD

● Parmi les spectateurs de l'Eisteddford (festival culturel en langue galloise), seuls 60 % étaient nés au Pays de Galles.

● L'immigration anglaise dans le comté de Clwyd, au NE, atteint maintenant 13.000 personnes par an.

TRADUCTION

● On estime que 250 personnes vivent actuellement de la traduction gallois/anglais et anglais/gallois. Environ 90 d'entre eux sont employés à plein temps, essentiellement par les autorités locales et le gouvernement central.

SOMMET DE MAASTRICHT :

Les fédéralistes se mobilisent

Sur proposition de Max Siméoni, l'intergroupe des élus fédéralistes au Parlement européen vient de rédiger, en vue du Sommet de Maastricht des 9 et 10 décembre, un appel destiné aux chefs d'État et de gouvernement.

Cet appel est ouvert à la signature des élus européens, nationaux et régionaux de toutes sensibilités se reconnaissant dans les principes du fédéralisme : décentraliser autant que possible, coordonner autant que nécessaire.

Les signatures doivent être adressées à : Christian Guyonvarc'h, Parlement européen, Remorqueur 304, rue Belliard 97-113, B-1047 Bruxelles, tél. (32) 2.284.28.31 ou 88.17.50.11, fax (32) 2.230.65.27 ou 88.25.15.95.

Appel des élus fédéralistes au Conseil européen de Maastricht

A la veille du Sommet de Maastricht, les élus fédéralistes adressent un appel aux chefs d'État et de gouvernement pour prendre date à cet instant si important dans l'histoire de l'Europe.

Nous sommes convaincus que l'Europe ne peut se construire que sur une base fédérale, la seule qui puisse garantir à la fois les droits des peuples et des nations et les prérogatives des États – dans la mesure où ces derniers sauront mettre leurs structures en conformité –, la seule aussi qui puisse donner sa véritable portée au principe de subsidiarité.

Comment imaginer une Communauté de 340 millions de personnes où leurs élus ne seraient pas en mesure de guider chaque prise de décision à caractère législatif ? Pourtant, ce que la raison ne saurait concevoir dans un ensemble se voulant démocratique est déjà réalité, et le risque existe de voir s'élargir le fossé entre les citoyens de la Communauté et ceux qui prétendent décider de son avenir en leur nom. C'est pourquoi nous devons réaffirmer que le pouvoir législatif du Parlement européen doit s'étendre à l'ensemble des compétences qui seront reconnues à la Communauté suite à la révision des traités.

Cette exigence démocratique est également une garantie de progrès dans des domaines essentiels comme la politique sociale et celle de l'environnement, où la Communauté a pris un retard préjudiciable à sa cohésion. Après une période d'euphorie, de récents sondages ont mis en évidence une inquiétude croissante chez la population devant certaines conséquences du Marché unique dans leur vie quotidienne. Prenons garde qu'à l'élan initial ne succèdent la méfiance, puis la déception.

Seule une structure authentiquement fédérale sera en mesure d'assurer la viabilité de la Communauté dans ses frontières actuelles et permettra son élargissement futur. Or, cette structure suppose le respect de deux principes essentiels : la subsidiarité d'une part, la démocratie d'autre part. En vertu de ces deux principes, il importe d'associer davantage les parlements nationaux et les assemblées régionales à la définition des orientations des politiques communautaires, dans les domaines de compétence partagés. La même exigence nous conduit à considérer qu'il faudrait créer un comité autonome des régions distinct du Comité Économique et Social, qui puisse émettre de sa propre initiative des recommandations et qui soit obligatoirement consulté en matière de politique régionale et d'aménagement du territoire.

Ce serait un mauvais calcul pour l'Europe de sacrifier les principes démocratique sous prétexte d'un faux-semblant d'efficacité. Cette logique-là trouverait rapidement des limites car les Européens ne se laisseront pas dicter leur avenir. On ne peut réaliser l'Union en faisant l'impasse sur les peuples, les citoyens et leurs élus.

Aussi espérons-nous que le Conseil européen de Maastricht saura ouvrir la porte de l'histoire pour que l'Europe puisse se réaliser. L'Europe sera fédérale ou ne sera pas.



Ryan, alors dans les brigades internationales en Espagne.

Un oranger sur le sol irlandais

par Roger FALIGOT

Orange. Trois militants de l'organisation loyaliste l'*Ulster Defense Association* (UDA) ont été condamnés à Paris récemment pour trafic d'armes. Il s'agissait de lance-roquettes « Blowpipe » volées dans une usine d'Irlande du Nord dont l'Afrique du Sud voulait copier les prototypes. Nos trois compères avaient donc acheminé leur « matériel » jusqu'à Paris, dissimulé dans un camion frigorifique de viande. Là un trafiquant américain et des agents secrets sud-africains devaient les prendre en charge. Mais la DST les a interceptés.

Ils ont simplement été condamnés à des amendes et à une peine de prison avec sursis... Comme quoi, il vaut mieux appartenir à un groupe paramilitaire loyaliste que républicain dans ce genre d'entreprise.

Mais il y a dans cette affaire une autre dimension beaucoup plus intéressante : c'est la filière « Orange ». Depuis sa création dans les années 70, l'*Ulster Defense Association* (UDA) a toujours considéré l'Afrique du Sud comme un « pays de cocagne ». Un paradis où l'Apartheid semblait une magnifique solution aux problèmes de cohabitation entre des communautés différentes. En outre, le lien historique passait par Guillaume II d'Orange, que les Loyalistes célèbrent chaque année, pour avoir infligé, en Irlande, une défaite aux armées catholiques de Jacques II. C'était la fameuse bataille de la bataille de la Boyne de 1690, d'où le nom de la franc-maçonnerie protestante, l'Ordre d'Orange.

La même dynastie hollandaise et protestante a donné son nom à l'État d'Orange (Orange Free State) en Afrique du Sud. On était donc un peu cousins entre Loyalistes et Afrikaaners ! Seulement, manque de chance avec de Klerk, la libération de Mandela, petit à petit, l'Apartheid n'est plus à la mode. Tout fout le camp ! L'ANC, dont les liens avec l'Ira remontent aux débuts du siècle, négocie même avec de Klerk. La vie se normalise... Et un doute horrible envahit les ultras dans le camp protestant en Irlande : faudra-t-il aussi, un de ces jours, négocier et accepter sur les Nationalistes comme partenaires incontournables ?

Euskadi : les Droits de l'homme toujours bafoués

Les informations publiées ci-après ne sont pas récentes, mais nous semblent mériter largement publication, même tardive.

Christian Laborde s'est adressé en août au Premier ministre pour lui demander d'intervenir en faveur de la libération de Jean-Philippe Casabonne, condamné en juillet 1987 à six ans de prison pour complicité jamais prouvée avec l'ETA, par un tribunal sans jury populaire, devant lequel n'a pu s'exprimer l'avocat français de J.Ph. Casabonne (voir *PB* n° 302). Celui-ci ayant effectué les deux tiers de sa peine peut, selon le droit espagnol, bénéficier d'une libération anticipée.

Déjà le 9 octobre 1990, Felipe Gonzalez a déclaré au président de la Ligue française des Droits de l'Homme qu'il était prêt à libérer Casabonne à condition que ce dernier « prenne » ses distances avec le mouvement basque », ce qu'il a toujours refusé. A la suite de plusieurs grèves de la faim, Casabonne s'est vu inscrire « faute lourde » sur son dossier par le directeur de la prison, ce qui risque de le priver d'une libération anticipée. Depuis, il ne semble pas que Mme Cresson ait daigné intervenir en faveur de J.Ph. Casabonne. Après le silence de Mitterrand et de Rocard, c'est vraiment la continuité dans la complicité liberticide des États français et espagnol.

*
**

Le 17 août dernier, après quatre heures de fusillade, des policiers de la section antiterroriste des Groupes antiterroristes ruraux ont donné l'assaut à une maison de Donostia (Saint-Sébastien). Lors de la deuxième phase de l'assaut, les membres des GAR, après avoir lancé des grenades lacrymogènes et après une grande explosion, ont pénétré de force tout en tirant dans un appartement. A l'issue de l'assaut, trois militants présumés de l'ETA ont été retrouvés morts.

Le rapport d'autopsie des médecins-légistes prouve que ces militants ne sont pas morts dans la fusillade, mais ont été tués par les policiers par des tirs effectués à moins de vingt-cinq centimètres : une balle dans le cœur pour l'un, à la tête pour l'autre ; quant au troisième, une balle tirée à bout portant lui a traversé le crâne.

Déjà le 31 mai (deux jours après l'attentat de Vic) deux membres de l'ETA avaient été exécutés sommairement dans des conditions analogues. Le 29 août, c'est par la Ertzaina (police de la communauté autonome basque) qu'un militant de l'ETA est abattu à bout portant à Bilbo (Bilbao).

De telles pratiques sont inadmissibles de la part d'un État qui se prétend démocratique. Elles lui enlèvent tout droit de condamner les attentats meurtriers qu'elles ne peuvent qu'entraîner.

Ce n'est pas par la force que pourra être résolu le problème basque. La reconnaissance du droit à l'autodétermination d'Euskadi est la seule solution, comme l'évoquait d'ailleurs Felipe Gonzalez... en 1974.

Il est important de citer ici le communiqué du comité pour la Défense des Droits de l'homme en Pays Basque qui déclarait en septembre : *« La multiplication des attentats de l'ETA et la systématisation des exécutions sommaires des militants basques par la Guardia Civil mènent le Pays Basque dans une spirale meurtrière que personne ne saurait maîtriser. En conséquence, le CDDHPB appelle de tous ses vœux à la programmation d'urgence d'une conférence internationale de paix sur le Pays Basque, qui semble seule permettre de mettre enfin un terme à ce qu'il faut bien appeler une guerre entre l'État espagnol et le peuple basque ».*

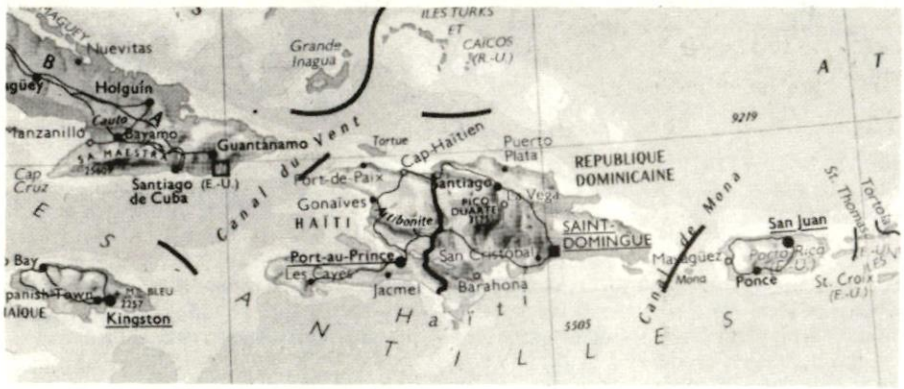
An Phoblacht. Signifie « La République » en gaélique irlandais. C'est le titre du journal du Sinn Féin qui change, cet hiver, totalement de peau. Fondé le 20 juin 1925, ce fut d'abord le journal de l'Ira, avec des rédacteurs en chef de renom : le futur écrivain Peadar O'Donnel ou l'extraordinaire Frank Ryan – bientôt en Espagne, chef de la XV[e] Brigade Internationale, celle des combattants anti-franquistes de langue anglaise. Pendant ce temps-là, en 1937, le journal cessa de paraître, après que de nombreux numéros aient été saisis par le gouvernement de Dublin.

En février 1970, *An Phoblacht* refait surface, comme mensuel, avec la naissance du Mouvement républicain provisoire, et vend 20.000 exemplaires avant de devenir hebdomadaire. Simultanément, dans le nord, la Brigade de Belfast de l'Ira sort un autre hebdomadaire *Republican News*. Les deux fusionnent en 1979 et deviennent un grand journal non seulement d'opinion mais d'actualités sous l'égide de « red-chefs » de la jeune génération, Michael Timothy ou Rita O'Hare. Il se vend à 60.000 exemplaires.

Aujourd'hui *An Phoblacht-Republican News* change donc de « look », avec une introduction de la couleur et veut « percer la glace de la censure » puisqu'il s'agit du seul type de média républicain, en vertu de l'article 31 de l'Offence Against the State Act qui empêche toute publicité audiovisuelle – même électorale ! – pour Sinn Féin. Évolution technologique oblige : on est aujourd'hui une publication assistée par ordinateur (PAO) !

Pour s'informer des prises de positions républicaines, on peut s'abonner à *An Phoblacht-Republican News* (38 livres, à l'adresse de la rédaction, 58 Parnell Square, Dublin 1).

A quand le rétablissement au pouvoir de Jean-Bertrand Aristide ?



Le père Jean-Bertrand Aristide, président régulièrement élu de la République d'Haïti, incarnant l'espoir des plus déshérités, a été renversé dans la nuit du 29 au 30 septembre par un putsch militaire, quelques heures après son discours à l'ONU.

Son action pour faire juger les sinistres « tontons macoutes » et les franges les plus corrompues de la bourgeoisie haïtienne lui ont valu de solides inimitiés à l'intérieur de l'armée. Même s'il n'a pas tenu toutes les promesses faites lors des élections, il gênait sans doute d'autres forces que l'opposition de droite ou de gauche.

Le candidat Aristide n'était pas celui des USA auxquels ne plaisaient sans doute pas ses déclarations en faveur de relations normales avec Cuba et qui n'ont pas dû apprécier non plus ses déclarations à l'ONU.

Contrairement à d'autres initiatives antérieures, le putsch militaire n'a sans doute pas été fomenté par les USA, mais comment croire que la CIA ait été dans l'ignorance de ce qui allait se produire et n'avait pas les moyens de s'y opposer.

L'ONU sollicitée s'est refusée à envoyer à Haïti une force d'intervention destinée à rétablir au pouvoir le président légitime. Évidemment, si des intérêts pétroliers avaient été en jeu, cela ne se serait peut-être pas passé ainsi.

Les USA se sont associés à la condamnation du coup d'État par la communauté internationale. Mais après la nomination par les putschistes du juge Nerette à la présidence d'Haïti, ils n'exigent plus le retour d'Aristide, même s'ils continuent à exiger l'instauration de la démocratie (que ne l'ont-ils fait plus tôt ?).

Les pays de l'Organisation des États américains ont décidé un blocus économique envers Haïti, ce blocus est assez strictement appliqué et accepté par ceux qui demandent à Haïti le retour d'Aristide et qui sont victimes d'une répression brutale et meurtrière de la part des putschistes. Mais un pétrolier américain a passé outre au blocus et a approvisionné le marché haïtien sans que les USA ne réagissent ; pendant ce temps le blocus de Cuba est absolument sans faille.

Les ambiguïtés de la position des Etats-Unis se renforcent aussi du soutien apporté au nouveau « président » provisoire d'Haïti par Marc Bazin, « favori » des Etats-Unis lors des élections présidentielles.

Mais il y a pire. En effet les Américains ont refoulé des centaines de « boat-people » haïtiens qui tentent d'échapper à la violence et aux violations des Droits de l'Homme par les hommes des putschistes, violations niées par les USA, et pourtant attestées par des témoins étrangers. L'initiative de Bush a été qualifiée de « politique raciste et inhumaine » par un parlementaire américain.

L'on peut se demander si l'attitude française est plus claire que celle des USA. Certes l'ambassadeur de France en Haïti est intervenu pour éviter le pire au père Aristide et pour lui permettre de fuir à l'étranger. Certes l'ambassadeur de France a payé de son expulsion, ses initiatives et celles de son gouvernement. Mais, lors de l'ouverture du sommet de la francophonie à Paris, le président Mitterrand n'a pas dit un mot à l'intention du président Aristide. C'est le premier ministre canadien, Brian Mulroney, qui a fait applaudir le président haïtien en exil. Comme l'a écrit *Ouest France, « Il y a des silences qui résonnent comme des fausses notes » ;* ce n'est malheureusement pas la première si l'on se souvient de l'attitude de Mitterrand lors du putsch cet été à Moscou.

Il importe de rester vigilants et de tout faire pour refuser la dictature née du coup d'Etat en Haïti et pour exiger le retour, sans marchandage, dans la dignité et dans la plénitude de ses droits, du président Aristide à la tête de l'État haïtien.

Y.J.

Max Siméoni intervient en faveur des peuples haïtiens et sahraoui

Max Siméoni est intervenu en séance plénière du Parlement européen, le 10-10-1991, en faveur du peuple haïtien. Voici un extrait de son interventions : *"Nous ne devons être d'aucune complaisance envers ceux qui ont pris le pouvoir illégalement et massacré le peuple ; de même avec Duvalier qui coule des jours heureux sur notre continent. Il devra être jugé pour crime contre l'humanité dès que la démocratie sera établie en Haïti".* Bébé-Doc se prélassera-t-il encore longtemps dans les palaces de la Côte d'Azur ?

La veille, M. Siméoni s'était adressé, dans une lettre à Roland Dumas pour attirer son attention sur la violation par le régime marocain du plan de paix des Nations-Unies au Sahara occidental. Les autorités de Rabat ont décidé le déplacement sous la contrainte de 170.000 personnes du Maroc vers le Sahara occidental, dans le but de fausser les résultats du référendum d'autodétermination prévu en janvier 1992. 35.000 personnes, privées de leurs biens au Maroc et de leur identité véritable, sont déjà installées dans des camps de fortune.

Rencontre avec Abraham Serfaty

Le 9 octobre, Abraham Serfaty et son épouse Christine étaient reçus au Parlement européen. Le vieux militant, sortant à peine de 17 ans d'enfermement, a manifesté une détermination sans faille.

Ses premiers mots ont été pour les femmes du Maghreb : *"Pas de démocratie au Maghreb sans libération des femmes".* Son programme repose sur la démocratie directe et la décentralisation intégrale. Pour nous le modèle, si on la débarrasse de la pression des banques, c'est la Suisse. Il faut respecter les diversités régionales, berbérophones ou non berbérophones".

Sur la question du Sahara occidental, il n'a pas changé d'un iota la position qui lui a valu d'être privé de liberté si longtemps : *"Je suis pour l'application de la résolution 690 des Nations-Unies (plan de paix comprenant un référendum d'autodétermination) intégralement. Il faut faire barrage contre tous ceux qui s'y opposent".*

Rappelant que le Maroc compte encore plus de 900 prisonniers politiques et qu'on y meurt toujours pour délit d'opinion, Abraham Serfaty a appelé tous les démocrates marocains à serassembler dans "la perpétuation de l'œuvre de Mehdi Ben Barka". Pour lui la chute du tyran est proche : *"Trente années d'enfer sont sur leur fin".*

IMPORTANT

« La Bretagne face à l'Europe et à l'Île-de-France »

Un outil indispensable



Pierre-Yves Le Rhun pose d'emblée la question : *« Comment une région périphérique peut-elle affronter la compétition entre les régions européennes ? »*. L'auteur évoque d'abord l'histoire et la richesse bretonne du XV[e] au XVIII[e] siècle, la terrible régression due au centralisme républicain puis bonapartiste, conservé jusqu'à nos jours. De 1950 à 1968, une réaction bretonne organisée et puissante, qui obtient un réseau cohérent de voies express et un début de désenclavement maritime. La régionalisation tronquée, inefficace, n'accorde que 15 % environ des recettes aux collectivités locales, dont 2 % seulement aux régions. De ce fait, les Régions ne peuvent répondre aux problèmes posés par les déséquilibres entre Régions ou à l'intérieur de celles-ci.

Les solutions : le **désenclavement** de la Bretagne dans 5 directions : vers les îles britanniques, la péninsule ibérique, le delta du Rhin et le littoral de la Manche, vers Paris et « la Banane bleue », de Rotterdam à Milan, vers Orléans et Lyon, qui rejoignent la Dorsale.

L'exploitation de la position maritime

Dès maintenant, l'Europe oblige la Bretagne à s'organiser. Rennes et Nantes sont obligés de collaborer pour faire le poids, les CCI travaillent ensemble leurs projets, L'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique soutiennent le projet d'aéroport international à Notre-Dame des Landes. Bretagne et « Pays de Loire » travaillent au sein de l'Arc Atlantique, « pour faire contrepoids à l'axe Rome-Milan ». La création d'une région puissante est nécessaire au développement breton.

L'indispensable auto-organisation

Il faut organiser les réseaux urbains bretons pour qu'ils soient l'alternative à l'absence de métropole. Il faut passer de la Région sous tutelle au stade de région majeure, comme le sont les Landes ou la Catalogne. L'unité administrative de la Bretagne est nécessaire pour éviter le glissement vers l'Est au profit du seul axe Rennes-Nantes.

Concrète, précise, documentée, très à jour, bien illustrée, la brochure de P.Y Le Rhun est un outil d'information et d'action à utiliser au plus vite (28,90 F, franco, voir p. 28).

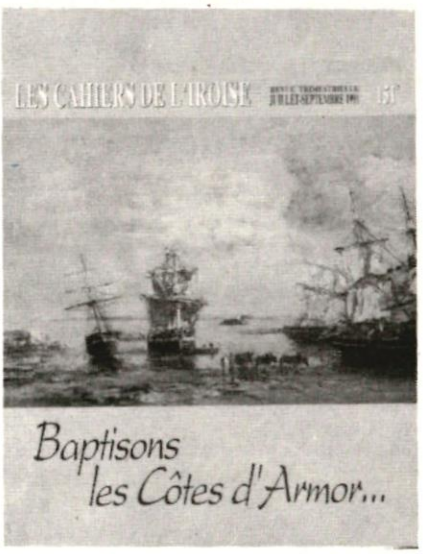
J.J.M.

Les cahiers de l'Iroise

Un spécial « Côtes-d'Armor »

Sous la direction de notre ami Edmond Rébillé, la revue brestoise et léonarde consacre un numéro spécial aux Côtes-d'Armor à l'occasion du changement de nom. Un bref historique du changement de nom, d'abord manqué (1959-62) devant l'opposition du Finistère, qui revendiquait sa part d'Armor, réussi ensuite, sans opposition (1989).

Un « livre d'or » énumère les artistes du département à chaque génération, tous les 33-34 ans depuis 1822 et conclut à un apogée de ... à 1939 et à un déclin culturel marqué ensuite. L'auteur y ajoute un « état culturel des lieux, pertinent et impertinent » : peu de revues, sept éditeurs contre trente dans le Finistère, six musées contre vingt dans le Finistère, pas de musée des Beaux Arts en dehors du musée M. Méheut de Lamballe.... Un patrimoine archéologique considérable non exposé.



« La grande pêche dans le Goëlo », Christian Querré) précède un bel article de Denise Delouche sur « l'histoire de la peinture vue des Côtes-d'Armor », avec des tableaux de Corot, Boudin, Signac, Vuillard, Dabadie, Rivière, Maurice Denis, Friesz, Kickert, Méheut et d'autres, en quadrichromie, avec un commentaire clair de la spécialiste. A lui seul, cet article somptueux (et les lieux qu'il présente) vaudraient l'achat !

On revient à l'histoire archéologique avec « Du côté de Beffou » (ancienne seigneurie comtale), de L. Dudoret, tandis que Vefa de Bellaing présente les compositeurs du département et que Jef Philippe présente un conteur Jan-Louilh ar Rolant, de Kergrist-Moëlou. Tristan Corbière, François Menez sont aussi de la partie. 75 pages (dont 23 quadrichromies) pour 50 F. (Société d'études de Brest et du Léon, 26 rue de Keratry, 29200 Brest).

Où trouver le P.B. ?

Nombreux sont ceux qui nous disent ne pas savoir où trouver le Peuple Breton. Nous inaugurons ce mois-ci un tro-Breizh des lieux de vente du P.B., en commençant par le Goëlo. Faites les connaître autour de vous.

Paimpol, Maison de la Presse, Librairie Nouvelle Vague, Mammouth ; Plouézec, Maison de la Presse ; Plourivo, Café de la Mairie ; Loguivy-de-la-Mer, Libre Service Morvan ; Plouha, Maison de la Presse ; Lanvollon, Librairie-Papeterie Le Goux ; Pontrieux, Maison de la Presse.

Cartes de vœux en breton

Le Comité de soutien de l'école Diwan de Saint-Nazaire (ouverte en septembre 1991) a publié des cartes de vœux en breton. Prix de vente par correspondance : 5 F pièce, 20 F les 5 et 50 F les 15.

Pour recevoir ces cartes envoyez votre chèque (+ 2,50 F de frais de port) à : Comité de soutien Diwan Saint-Nazaire, Kêrgonan, 44350 Guérande.

Langues régionales et Europe des régions

C'était le thème central du V[e] colloque des Langues régionales dans l'enseignement public qui s'est tenu les 26 et 27 octobre.

Après Bayonne, Strasbourg, Albi et Douarnenez, c'est à Prades en Catalogne Nord que toutes les associations, membres de la FLAREP (Fédération de langues régionales dans l'enseignement public) se sont retrouvés pour s'informer, débattre et échanger idées et expériences autour des thèmes suivants :

– Réfléchir sur la place des langues régionales dans l'Europe des Régions.

– Affirmer et promouvoir l'enseignement des langues régionales dans l'enseignement français.

– Faire connaître les réalités en matière d'enseignement bilingue.

– Exiger une plus grande prise en compte de l'enseignement des langues régionales dans l'Éducation nationale.

Les objectifs du colloque étaient ambitieux mais riches d'enseignement, à la confrontation de nos expériences et de nos souhaits.

Langues régionales et Europe des régions

Le problème semble de taille pour l'État « Jacobin » surtout si la langue régionale s'adresse, se conforte sur un langue nationale voisine mais, tout de même, européenne. Plus de « droit de douane » pour les langues après 1992 ? Vaste question.

Le cas alsaciens

Sous la conduite du recteur Deyon, l'apprentissage de l'allemand est mis en place à l'école élémentaire dès le CE2 à raison de 3 heures par semaine et cela à partir de 1982. Effort louable de l'Éducation nationale, pense-t-on. On doit vite déchanter : cette introduction de l'allemand est faite sur la base du volontariat des maîtres et elle va, très vite, servir de prétexte pour annihiler toute autre évolution, entre autres celle de l'introduction du bilinguisme précoce.

Dès juin 1990, des parents d'enfants de Colmar (une trentaine) demandent l'ouverture d'une maternelle bilingue conformément à la circulaire Savary du 21/6/82 confirmée par Jospin le 5/11/90. L'administration scolaire refuse. La mobilisation s'amplifie.

Un plan éducatif pour l'enseignement bilingue en Alsace est présenté au ministre par une douzaine d'élus alsaciens de toutes tendances politiques en décembre 1990. A leur tour les Conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, le Conseil régional interpellent le Premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale en prenant une position très ferme : ouvertures de classes bilingues pour tendre vers la généralisation, voire spécifique régionale dans les IUFM...



Alors, vous avez perdu votre langue ?

La situation n'évolue pas. Où sont les blocages ?

Le dialecte alsacien est dans sa forme écrite l'allemand. L'allemand serait donc une langue régionale française. Doit-on raisonnablement penser que les blocages actuels passent par cette dialectique archaïque ?

Le Syndicat national des instituteurs(SNI) alsacien freine toute évolution, suivi par une partie de l'administration scolaire. (Ce n'est pas le cas pour le SNI et la FEN dans d'autres régions).

Comment faire appliquer la loi ? Où est le respect des parents d'élèves des élus ?

Devant toutes ces réticences et avec le soutien des communes, des Conseils généraux (vote à l'unanimité moins une abstention), du Conseil régional et de la communauté européenne, l'association ABCM (Association pour le bilinguisme en classe dès la maternelle) – Zweisprachigkeit saute le pas et décide d'ouvrir elle-même des classes maternelles bilingues à la rentrée dernière en attendant que l'Éducation nationale prenne le relais. La Région et le Département versent chacun 100.000 F par classe pour le personnel, la commune assure local, matériel et aide maternelle. La Communauté européenne a pour sa part alloué une aide de démarrage de 6.000 écus par classe.

500 parents sont demandeurs sur 20 sites différents mais malgré les "bonnes paroles" du recteur de Gaudemar, l'administration de l'Éducation nationale fait pression localement sur les maires, relayée par l'administration préfectorale.

Quatre classes bilingues associatives sont toutefois ouvertes, elles scolarisent, à ce jour, 84 enfants.

Affaire à suivre.

Quand on connaît la situation en Bretagne on s'aperçoit que la prise en compte de l'enseignement des langues régionales dans l'Éducation nationale est faite au coup par coup. C'est une régionalisation du minimum, en fonction, disons-le franchement, du rapport de force sur le terrain : **Démocratie au goutte à goutte ; démocratie malade.**

Si nous poursuivons notre tour d'horizon hexagonal il faut ajouter :

La Corse : Elle bénéficie d'un statut particulier, mais son insularité disent les ministères de l'Éducation nationale et de... l'Intérieur, en fait un cas à part. La Corse cependant développe peu d'expériences de réel bilinguisme précoce.

Le Pays Basque : Le bilinguisme y progresse à grands pas. Les élèves en classes bilingues et ceux qui bénéficient de trois heures de basque constituent déjà le 1/5[e] d'une tranche d'âge hebdomadaire. C'est considérable et à ce stade le mouvement est irréversible.

La Catalogne : Des avancées importantes y ont lieu actuellement. Une dizaine de collègues ont fait de l'étude du et en Catalan le thème central de leur projet d'établissement comme à Canet ou Perpignan où arrivent des enfants bilingues du mouvement associatif.

Depuis trois ans une collaboration étroite et fructueuse s'est établie entre Catalogne nord et sud. Mais l'administration refuse d'officialiser ses échanges pédagogiques. En ce qui concerne les collèges, le rectorat d'académie a même émis des réserves sur les projets d'établissement.

Colloque international d'histoire médiévale à Brest :

Une réussite exceptionnelle

Du 2 au 4 octobre au « Quartz » à Brest, ce sont 350 personnes qui ont participé à un grand colloque organisé par le CRBC sur « 1491, la Bretagne terre d'Europe ». S'il n'y avait eu la question de la capacité de la salle, une bonne centaine de personnes supplémentaires auraient participé aux travaux. Tant de monde sur un thème aussi pointu montre à la fois l'intérêt porté à l'histoire bretonne et le réservoir de compétences qui existe en Bretagne, 36 communications de 20 à 30 minutes, suivies de débats, c'est déjà un programme considérable.

Que des intervenants soient venus de Berlin, Francfort, Londres, Madrid, Valladolid, Lisbonne, Gand, Nottingham, St-Jacques de Compostelle, Pampelune et Erlangen montre clairement la volonté des organisateurs de mettre en évidence les relations entre la Bretagne et le reste de l'Europe à la veille de l'union forcée.

D'autres chercheurs sont venus de Lille, Paris, Lyon, Rouen, Colombes, Strasbourg. Un troisième tiers venait de Bretagne et illustra la qualité de la recherche bretonne en histoire médiévale. Les données de la thèse de Jean Kerhervé sur l'État breton étaient présentes à l'esprit de tous et personne ne contesta que la Bretagne était, au XV[e] siècle, un État pleinement souverain, bien organisé, de son époque et parfois en avance sur elle.

Venu de Berlin, Eberhard Konig montra qu'il existait une école bretonne originale d'enluminures et de livres d'heures. On attendra avec impatience la sortie du livre qu'il prépare avec Jean Kerhervé. La tradition orale, évoquée par Y.B. Piriou et Donatien Laurent, s'intégra parfaitement à la reconstitution de l'époque par sa mise en parallèle avec des témoignages écrits contemporains (l'ambassadeur anglais Roger Machado, par exemple).

De brillants enseignants chercheurs enthousiasmèrent l'assistance alors que quelques chercheurs non enseignants firent une lecture plutôt pâle de leur résumé. Il nous reste à attendre les actes du colloque, promis pour dans moins d'un an. On a peu abordé le regard très critique porté par les Européens sur les conditions de l'annexion du Duché par le Royaume de France. Vu d'Autriche, d'Espagne ou de Flandre, on n'eut pas de mots trop durs pour la politique française. R. Omnès l'évoqua, mais cela aussi aurait pu fournir le thème à un colloque. Avis aux amateurs.

J.J.M.

Stages à Ti Kendalc'h

Du 26 au 30 décembre

Accordéon diatonique débutant avec Patrick Bardoul ; accordéon diatonique continuant avec Yann Dour ; guitare avec Marc Jacquier ; harpe celtique avec Anne-Marie Jan ; bombarde avec Christophe Caron ; violon traditionnel avec Pierrick Lemou et danses bretonnes avec Yves Leblanc.

Conférences en Pays de Redon

« Pour une agriculture paysanne ! », par Paul Renault, vendredi 24 janvier 1992 à 20 h 30, à la salle polyvalente de Saint-Dolay.

« L'arc atlantique et la Bretagne dans l'Europe de demain », par Joseph Martray, le vendredi 7 février 1992 à 20 h 30, au centre social de Redon.

Organisé par Gwezenn.

Une expo passionnante en Côtes-d'Armor

Nous avons déjà présenté *(PB* de juillet) la brillante exposition de Daoulas, « La Bretagne au temps des ducs », actuellement visible au musée Debrée à Nantes. Plus de 70.000 visiteurs l'ont déjà vue dans son cadre abbatial. Au cours du même été, le département des Côtes-d'Armor présentait, à la Roche-Jagu en Ploézal (Trégor), une autre exposition de grand intérêt : « Trésors secrets des Côtes-d'Armor - 1.000 ans d'art et d'histoire », concernant en particulier le patrimoine d'art sacré du département. Près de 55.000 visiteurs sont venus, succès important qui témoigne de l'intérêt de la population bretonne pour son passé.



« Cette exposition fait suite à plusieurs années de prospection et d'étude, mais aussi de restauration et de mise en valeur d'un patrimoine mobilier exceptionnel, qui témoigne de la vitalité de la création artistique en Bretagne, du Moyen-Âge jusqu'aux XIX[e] et XX[e] siècles qui n'ont pas été négligés » écrit Jacques Lang dans la préface du catalogue.

La partie sculpture présente des statues de bois des XIV-XV[e] siècles, dont les auteurs sont souvent inconnus, elles sont aussi en kersantite, en calcaire, en albâtre, et proviennent d'églises bretonnes, souvent méconnues. L'expression de visages, les positions et l'habillement révèlent une maîtrise exceptionnelle des artistes et comme à Daoulas, on en retire l'impression que la Bretagne est bien dans son siècle, et souvent en avance sur lui. Des œuvres du XVI[e] au XVIII[e] siècle montrent la pérennité de la maîtrise artistique et aussi l'importance des influences italienne et flamande.

La section **« Éloge de la chapelle »** présentait des retables en bord, des lutrins, des roues à carillon et d'autres mobiliers de la chapelle, outre des vitraux et des toiles. Blévin, Philippe, L'Épine, Le Guern, Landais... autant d'artistes bretons que l'on découvre pour la première fois, avec des bannières de procession, des « ex-voto » et d'autres œuvres d'art raffinés.

L'orfèvrerie religieuse est bien représentée, avec les noms des orfèvres, bretons ou non, mais ayant travaillé pour les paroisses bretonnes.

La variété et la qualité des toiles représentées est une autre révélation, y compris pour les contemporains (Clouard, Sérusier, Maurice Denis, X. de Langlais). Bref, cette grande réussite dans un département souvent à la remorque de Paris, laisser espérer une suite. Ajoutons que le petit guide était fourni aussi en breton et que toutes les inscriptions étaient en breton et en français. Une première, dont il nous reste le souvenir et un très beau catalogue. (150 F, Affaires culturelles, Conseil général, Saint-Brieuc).



Nous pensions multiplier les exemples de cette diversité de traitement, la prise en compte des langues régionales ne semble toujours pas programmée au ministère. La tendance serait plutôt inverse, pour preuves, les difficultés de mise en place d'une formation en langue régionale dans les IUFM ou la réforme des lycées qui "assassine" littéralement les options de langue régionale.

Les technocrates du ministères ne nous ont pas encore inventé le bilijnguisme franco-français, **obligatoire,** mais ils doivent y travailler.

Laissons la conclusion à un Alsacien M. André Weckmann.

L'impensable devient évidence

Nous vivons en Europe une époque extraordinaire. Tout se met en mouvement. Aucune structure figée n'est plus sûre de son lendemain. Les appareils bureaucratiques tout-puissants craquent et s'évanouissent. Et l'impensable devient évidence. Dans ce grand tourbillon de liberté, des cultures étouffées se réveillent, des langues écrasées par le poids d'un modèle dominateur revendique le droit au libre épanouissement. L'Histoire aurait-elle donc, comme la nature, horreur de l'uniformité et réparerait-elle en cette fin de millénaire les méfaits commis par le national-chauvinisme ?

En France aussi, les temps changent et les tutelles, qu'elles soient tâtillonnes ou paternalistes, prennent figure d'archaïsmes. Les petites phrases que les commis voyageurs du centralisme niveleur laissent tomber de-ci, de-là, si elles font peut-être tilt aujourd'hui, demain elles seront devenues obsolètes.

NOTES :

1. Le colloque s'est prononcé pour un soutien actif à la proposition de loi Dollo sur les langues et cultures régionales.
2. Le VI[e] colloque se déroulera au Pays Basque sur deux journées complètes : une au Pays Basque nord et l'autre au Pays Basque sud.

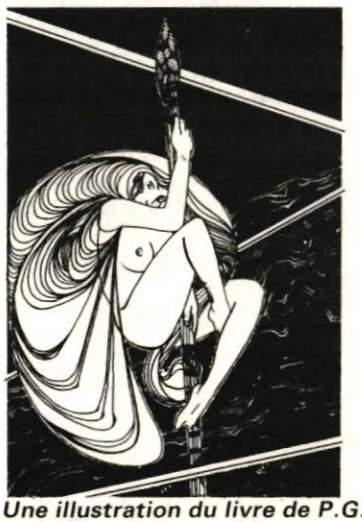
Ils inventaient le temps :
Quand le savant se fait conteur...

Pierre Gouletquer est catalogué : préhistorien de réputation internationale, spécialiste du sel et du mésolithique en Bretagne, chargé de recherches au CNRS, on pourrait s'attendre à ce que ses travaux écrits se résument à d'austères mémoires réservés aux initiés... Mais en publiant, en 1978, **Histoire du futur** – déjà aux Edit. Bretagnes –, P. Gouletquer s'était montré bien peu conformiste. Il nous invitait, en fait, à redécouvrir sa discipline en la débarrassant des oripeaux du langage scientifique, comparant d'ailleurs sa démarche à celle d'un « facteur » traçant des repères entre différents lieux d'habitation, non à celle d'un archéologue (p. 33).

Avec **Ils inventaient le temps,** P. Gouletquer se livre à une méditation qui prend pour tremplin le magnifique site mégalithique de Barnenez-ar-Sant en Plouézoc'h, près de Morlaix, en l'occurrence une « grande nécropole collective incluse dans une véritable colline construite » (p. 11). Mais que dire qui n'ait déjà été dit ? *« La préhistoire savante a désormais tout dit des vestiges matériels qu'on y a trouvés et des interprétations qu'on peut en faire. Le bilan est net. Il tient en quelques pages, ne laissant nulle place à l'imaginaire »*, constate l'auteur (p. 15). A la question : *« Comment vivaient les hommes de ce temps »* on répond en exhibant les produits des fouilles, comme si, quand on nous demande *« Comment allez-vous ? »* on attendait *« le menu de (n)otre dernier repas, les matériaux dont sont faits (n)os vêtements, la marque de (n)otre voiture »* (p. 16).

Aussi P. Gouletquer tentera-t-il d'investir les sentiments, les émotions profondes ressenties par ces lointains ancêtres avec qui, il en est persuadé, « Le fil invisible » (p. 33) n'a jamais été rompu. Le meilleur moyen de le retrouver, de tisser une solidarité avec ces témoins d'un autre âge est d'utiliser le langage qui reste le plus proche d'eux : celui du conte, du mythe, du poème. Surgissent ainsi sous nos yeux les étonnantes figures de ce jeune homme qui, ayant volé la tunique d'un chamane, découvre des visions interdites et se voit propulsé dans un monde inconnu ; de ces jeunes filles découvrant, par jeu, la technique de la poterie ; de ces trois frères se partageant un territoire dont le centre sacré sera justement l'endroit où s'érigera le cairn de Barnenez.

Outre ce site, les lieux emblématiques de ces récits sont trois endroits riches de symboles : la grotte de Roc'h Toull, près de Saint-Thégonnec ; les « Trois Sommets » qui forment les Monts d'Arrée actuels, et enfin le marais du Yeun. Leur topographie épouse la forme d'une géante : *« Quand elle éternuait, c'était un ouragan qui couchait les forêts sur son passage, avec des gouttes de pluie grosses comme des Canadairs (...). Le Mont Saint-Michel et le Tuchenn Kador étaient ses seins. Les replis de son ventre s'étendaient jusqu'à la colline de Barnenez-ar-Sant. Le Yeun était sa bouche, et on disait qu'elle conduisait jusqu'à la mer. Quand elle pétait trop fort, cela faisait des raz-de-marée jusqu'en Grande-Bretagne »* (p. 63).



Une illustration du livre de P.G.

Comme on le voit, le style de P. Gouletquer marie avec bonheur lyrisme, recueillement, truculence et anachronisme... Ces récits sont entrecoupés de digressions malicieuses où l'on voit surgir l'auteur et son camescope, de calligrammes fort réussis d'illustrations qui prolongent la « vision onirique » (p. 15) de l'ensemble.

A lire **Ils inventaient le temps,** on croit rencontrer un de ces peintres fous qui, il y a un siècle, fuyaient l'académisme de leurs études pour reconsidérer leur art avec des yeux candides et neufs. Par delà son statut de savant, c'est ici le poète qui, en Pierre Gouletquer, redécouvre son domaine avec le regard émerveillé de l'enfance. Entonnant ces « chants du néolithique profond » – ainsi est sous-titré l'ouvrage – il communique au plus profond de nous-mêmes quelques-unes des vibrations essentielles sans lesquelles la vie serait bien terne.

Pascal RANNOU

Ils inventaient le temps, 135 p, 95 F, Ed. Bretagnes, Kergadiou, 29231 Taulé.



Les 50 otages, 50 ans après

Étienne Gasche a écrit sur l'histoire de Bretagne et aussi sur l'histoire de la Résistance. Après le maquis de Saffré (44), il vient de publier, aux éditions du Petit Véhicule, un livre que nous avons longuement annoncé en octobre, dans ces colonnes : « 50 otages, mémoire sensible » consacré à la répression consécutive à l'attentat contre un officier de l'armée allemande, à Nantes. Mémoire sensible car beaucoup de témoins de ces événements tragiques sont vivants, beaucoup de familiers des victimes, beaucoup d'acteurs aussi. En témoignent la quarantaine de noms de personnes remerciées, les nombreuses interviews qui émaillent le récit.

Le mérite du livre est certain : il situe les événements nantais dans le contexte d'une époque impitoyable, d'une Résistance naissante puis active dans une Bretagne et une France sous la botte. Il évite les approximations en montrant les différences entre occupants ; l'Abwehr, la Wehrmacht, ce ne sont pas la Gestapo, police secrète du Parti nazi, diabolique, sans scrupules, redoutable, opposée aux autres institutions de l'État.

Il montre aussi la variété d'origines et de motivations des résistants, leur travail en commun, leur vie quotidienne. De nombreux témoignages écrits et oraux sont utilisés, ce qui donne une tonalité d'authenticité supplémentaire à l'ouvrage. L'auteur s'attarde sur les circonstances de l'attentat contre Hotz, en insistant sur l'hypothèse d'une manipulation de la Gestapo, qui aurait pu utiliser des résistants, sans doute à leur insu, pour faire disparaître un officier qui ne leur était pas favorable et utiliser le prétexte pour intensifier la répression.

Le rôle de certains personnages de Vichy (Puchen) qui souhaitent qu'un maximum de communistes soient exécutés, apparaît peu glorieux. Peut-être aurait-il fallu montrer qu'en 1940-41, Vichy ne signifie pas encore collaboration pour une majorité d'hexagonaux mal informés. Même si à Vichy, les collaborationnistes sont très influents. 27 otages fusillés à Châteaubriant, 16 à Nantes, 5 au Mont Valérien (des Nantais, puisque la Gestapo voulait crucifier la résistance nantaise).

En annexe, de nombreux témoignages sous forme de lettres adressées par les détenus à leurs familles nous font revivre avec émotion ces circonstances. 50 ans après, il y a encore des leçons à tirer.

(Éditions du « Petit Véhicule », Nantes, 115 F).

Le bastion communiste de Bretagne centrale



La collection « bleue » de Skol Vreizh publie cette fois-ci un numéro à couverture rouge. C'est qu'il traite des *« campagnes rouges de Bretagne »*, sous la plume de Ronan Le Coadic. Le manuscrit du DEA nous était parvenu au printemps. Nous en avions apprécié et l'information et le ton et l'avions transmis à Skol Vreizh, les Presses populaires de Bretagne ne pouvant l'éditer en 1991. Débarrassée de sa gangue universitaire, l'approche du phénomène du vote communiste dans une centaine de communes de Bretagne centrale est passionnante. L'auteur, qui a vécu à Carnoët, connaît bien son sujet et le traite avec sérénité. Le livre devrait intéresser autant les communistes que les non-communistes. Après le constat – 99 communes bretonnes ont accordé plus de 20 % à G. Marchais en 1988 alors que la moyenne hexagonale était de 11 % et la moyenne bretonne de 7 % ! Ces communes sont situées dans un même bloc (Trégor intérieur, Haute-Cornouaille). RLC étudie les origines de ce vote, en remontant au XV[e] siècle, et à la quévaise, une forme de communisme agraire en usage à l'époque, dans l'Arrée et dans le Trégor en particulier pour mettre en valeur les landes.

Les luttes contre l'Église et le début de déchristianisation due à l'échec relatif de la contre-réforme catholique dans le Trégor ont joué un rôle important, de même que la tradition de luttes agraires égalitaristes, les Bonnets Rouges par exemple. Les carrières, les chantiers du chemin de fer, la présence de cheminots, les instituteurs publics : autant d'autres facteurs qui ont joué, comme l'influence d'exilés devenûs communistes. Les crises des années 30 et la Résistance ont été les éléments décisifs de l'implantation communiste. Le PC, en effet, *« offre à ces populations, privées de sacré par leur anticléricalisme, une sorte de foi nouvelle, agrémentée d'un culte des morts comme on en est tant friand en Bretagne »*.

Des interviews de leaders communistes (tout en breton, résumées en français) éclairent les mentalités. Les fêtes, la propagande, la presse, les cérémonies donnent matière à de nombreuses photographies. Intéressant et important pour comprendre une partie singulière de la Bretagne ! (65 F). Lecture facilitée par caricatures et dessins d'époque ou récents.

J.J.M.

Xavier Grall
Dix ans déjà...
(hommages à Lorient)

Ce mois de décembre marquera le dixième anniversaire de la mort du poète. A Lorient, une semaine d'hommage lui est consacrée du 7 au 15 décembre.

– Exposition de documents, lettres et poèmes originaux, illustrations originales : à l'Université populaire de Bretagne, 21 quai des Indes ; à la librairie Ar Bed Keltiek, 50 rue du Port à Lorient.

– Yves Loisel présente sa « Biographie de Xavier Grall ». (Éditions Picollec) le mercredi 11 décembre, de 14 à 17 h, à la librairie Ar Bed Keltiek, en compagnie du peintre Claude Huart et d'autres proches de Xavier Grall.

– Conférence d'Yves Loisel le mercredi 11 décembre à 18 h, à l'Université populaire de Bretagne.

Après « La sône des pluies et des tombes », une réédition du recueil de Xavier Grall « Les vents m'ont dit » est attendue pour cette même semaine (Éditions Calligrammes).

ROLAND BECKER

La « Vraie tradition ! »

Ce mois-ci, le *Peuple Breton* donne la parole à Roland Becker. Ses propos ne plairont pas à tout le monde... mais justement, tant mieux s'il parvient ainsi à provoquer le débat : vos réactions nous intéressent. A vos plumes !

Le Peuple Breton : **Qui est Roland Becker : peux-tu nous préciser ton itinéraire ?**

Roland BECKER : J'ai commencé par sonner de la bombarde au sein d'un bagad, à l'âge de onze ans à Auray. Parallèlement, ma formation en Conservatoire m'a ouvert l'esprit sur la clarté et la logique de l'écriture. Dès lors, j'ai pu saisir la réelle composition des mélodies celtiques, hors de l'immobilisme de la tradition, d'autant plus que le saxophone me laissait entrevoir les immenses possibilités offertes par le Jazz.

Le P.B. : **Ta musique, tu la définis comment ? Est-celle « classable » et si oui, dans quelle catégorie ?**

R.B. : Tout naturellement, ma musique découle de ces deux sources, de ces deux formations : modernisme et tradition s'entremêlent de façon cohérente. Quant à la « classer »... une émotion n'est pas « étiquetable ». Une musique se compose par émotion, pas par calcul commercial, ni même intellectuel : je ne fais que transcrire ce qui bouge en moi, ce qui ne demande qu'à s'exprimer.

Le P.B. : **Peut-on connaître ta définition du « folk » ? Que penses-tu de la « World Music » ?**

R.B. : Le mot « folk » signifie littéralement « populaire » : il désigne toutes les musiques fortement ancrées dans les traditions, mais dans toutes les traditions... des rues de Paris à celles de Buenos Aires, en passant par Brec'h...

A propos de la World Music, quoi de neuf ?... sinon un attrait soudain pour certaines ethnies plutôt que d'autres... surtout les plus exotiques d'ailleurs, alors que l'on continue à parodier amplement (et à ignorer) ce qui se crée autour de nous.

Le P.B. : **Et la musique bretonne, pour toi, c'est quoi ? Comment vois-tu son « devenir » ?**

R.B. : La « musique bretonne » doit continuer à exister, c'est-à-dire créer. Or j'ai la sensation que la musique bretonne se déchire entre deux voies dangereuses : d'une part, il y a un véritable monde clos de la musique trad pure et dure ; je pense entre autres au concours « Championnat des sonneurs par couple » auquel j'ai participé cette année (structure d'accueil inexistante, peu de publicité... dommage !)... Stérilité. D'autre part, on continue de « coller » des airs de gavotte sur des rythmes jazz-rock ringards dans les Festoù Noz. Là encore... stérilité.

Je ne m'étendrai pas sur les bagadoù qui persistent à vouloir jouer de la bombarde comme du hautbois baroque...

En Bretagne ou ailleurs, il y a la musique chaude, qui sort des tripes d'un chanteur ou d'un sonneur, exprimant, entre autres choses, nationalité, classe sociale, époque... et puis il y a aussi la musique prétexte, mauvaise et inutile.

Le P.B. : **Toi-même, qu'écoutes-tu comme musique ?**

R.B. : La musique que j'écoute est aussi variée que les diverses influences que l'on peut entendre dans mes compositions : Gus Salaün, les sœurs Goadec, John Coltrane, Magma, Steps Ahead, Jan Garbarek, sont autant d'individus issus de genres différents, voire extrêmes. Trad, jazz, fusion, jazz européen...

Pourtant, chacun à leur manière, ils expriment tous la même spontanéité, la même petite touche personnelle, créative, apportée à la reconnaissance d'un héritage du passé : la Vraie Tradition, en somme.

Le P.B. : **Un de tes morceaux s'intitule « Emgann » (combat). Quel sens donnes-tu à ce titre ?**

R.B. : « Emgann », combat, porte dans mon nouveau CD un autre titre, « Always Higher », « toujours plus haut ». Hé bien, ce changement n'est pas un hasard ! Le combat, à mon sens, doit être celui de la Vie, chercher toujours plus haut, toujours plus loin... (le Graal...) pour construire une culture qui peut continuer à nous être propre, en ne la mettant pas en bocal avec l'étiquette « Bon vieux temps ».

Le P.B. : **En même temps, tu signes la musique du clip touristique du Conseil régional. N'y a-t-il pas là une certaine ambiguïté ?**

R.B. : Le clip du Conseil régional donne encore une fois une image de la Bretagne telle que je l'aime : imbibée d'histoire, et pourtant de plain-pied dans notre temps. Mes compositions reflètent cette ambivalence de la Bretagne. Là est le « Combat d'Aujourd'hui ». L'identité de la Bretagne peut très bien disparaître dans la grande Europe, comme elle peut s'y révéler et se renforcer. A nous de nous ouvrir à tout cela. La fermeture d'esprit et le manque d'envergure de certains Bretons me hérissent.

Le P.B. : **Continues-tu à cheminer aux côtés du Bagad d'Auray ? Que représente pour toi cette formation ?**

R.B. : Le Bagad d'Auray représente 22 années de ma vie. C'est dire s'il a compté dans l'évolution de ma conception de la musique. Le plus important réside dans la confiance que m'ont toujours accordée les sonneurs de ce groupe, osant toujours



aller plus loin, dans l'innovation certes, mais aussi dans l'étude des styles musicaux traditionnels. Ma dernière participation au Bagad date de plus d'un an (enregistrement CD Kevrenn Alre, arrangements et direction : Roland Becker , voir *Selaouit*).

Le P.B. : **Ton disque, attendu, sort ces jours-ci. Tu peux nous en dire quelques mots ?**

R.B. : Mon nouveau CD a pour titre « Gavr'inis » du nom de l'Île dans le Golfe du Morbihan. Tous les titres de cet album se réfèrent aux mégalithes, ou plus exactement à toutes les interprétations que l'on a pu donner aux mégalithes depuis 5.000 ans. C'est l'appel de l'Imaginaire... Pour une musique finalement beaucoup plus sage, beaucoup plus épanouie, beaucoup plus traditionnelle aussi, qu'il y a 9 ans (Album Fallaen, Keltia). Deux familles d'instruments symbolisent la démarche. Les instruments trad : voix, bombardes, biniou, cornemuse écossaise, tambour.

Les cuivres jazz : deux trompettes, deux saxs, un trombone. Rendez-vous le 10 décembre pour la sortie de « Gavr'inis ».

Le P.B. : **Une tournée pour cet été ? Des projets de créations ?**

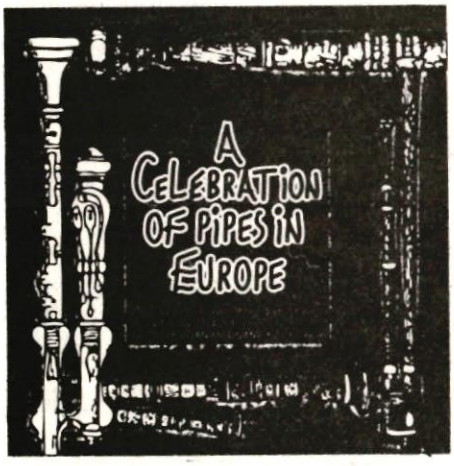
R.B. : Nous mettons en place 3 séries de concerts pour 1992, avec 2 formules : une petite formule, petite salle ou plutôt église (3 musiciens) et une formule présentant le répertoire du nouvel album (7 musiciens). Contact : Oyoun Muzik, 8 rue des Polieux, 35000 Rennes, tél. 99.33.01.73.

(Recueilli par Pierre Morvan)

SELAOUIT



"SONNEZ BOMBARDES, RÉSONNEZ..."



"LES CORNEMUSES D'EUROPE EN CORNOUAILLE" (KM CD 18 M 303 - Keltia Musique)

Excellente initiative que celle de Keltia Musique, de sortir en double compact, les meilleurs moments de la "Rencontre des Cornemuses d'Europe" organisée dans le cadre du Festival de Cornouaille.

C'est à Erwan Ropars, par ailleurs penn-soner du Bagad Kemper, que l'on doit cette rencontre, temps fort de l'Edition 90 du Festival, avant les "Grandes Voix d'Europe" cette année et le Moyen-Orient l'été prochain.

Autant dire que les Cornemuses d'Europe étaient, à Quimper, entre les mains de quelqu'un qui connaît bien son affaire et il faut noter que les commentateurs ont été unanimes à souligner la très haute qualité de cette semaine quimpéroise.

Le disque, produit par le Festival et enregistré (en DDD) par Siwa et RBO – qui, une nouvelle fois, remplit là tout à fait son rôle de radio décentralisée – sous la direction artistique d'Erwan Ropars qui a sélectionné les morceaux, est à la fois le reflet de cette qualité et de l'étonnante présence de la cornemuse à travers toute l'Europe.

Au fil des plages, vous voyagerez d'Estonie en Asturies, de France en Grèce, de Belgique en Italie en passant, evel just, par la Bretagne, l'Ecosse et l'Irlande, et par quelques autres contrées où la cornemuse, sous des formes multiples et à des degrés divers, a su se maintenir.

Vous voyagerez aux côtés du gratin européen des cornemuseux : quelques noms – Patrick Molard (avec Youenn Bihan) pour la Bretagne, Paddy Keenan pour l'Irlande – laissent penser que les meilleurs s'étaient retrouvés à Quimper cette semaine-là et la qualité des prestations l'atteste.

Un seul regret : on ne trouve nulle part les titres des morceaux enregistrés. Une lacune facilement réparable lors d'une prochaine réédition, que la haute tenue du "produit" ne manquera pas de rendre indispensable.

KEVRENN ALRE (G 9002 - Grem)

Et parmi les meilleurs, dans la catégorie "Bagadou", il y a bien sûr, aussi, la Kevrenn Alre, que vous pouvez encore appeler, si vous n'êtes pas trop pris par le temps, "Ensemble Breton de Musique d'Inspiration Traditionnelle du Pays d'Auray".

Mais, bon, si vous avez un sanglier sur le feu et, surtout, si le contenu vous importe bien plus que l'emballage, continuez à dire "Kevrenn Alre", personne ne vous en voudra.

Au-delà de la plaisanterie, cette question de l'appellation, qui se pose aussi pour le Bagad Kemper, n'en témoigne pas moins d'une évolution réelle et importante dans le monde des Bagadou qui ne veulent plus être considérés comme des "formations de défilé" – des "fanfares bretonnes" ! – mais entendent bien être reconnus comme des formations musicales à part entière.

Il va sans dire que nombre d'entre eux – au premier rang desquels se trouve la Kevrenn Alre – peuvent, haut et fort, revendiquer ce titre et il n'y a que les journalistes parisiens, suivis par les snobs et par tous ceux qui n'ont rien "entre les oreilles", pour ne pas le reconnaître.



Travail de tous les instants, souci permanent d'une technique parfaitement maîtrisée, mais aussi recherche musicale, créativité, volonté d'élargir le répertoire, constituent les maîtres-mots de nos bagadou d'aujourd'hui.

Pour la Kevrenn Alre, dont la sortie du premier CD, après deux cassettes autoproduites, coïncide avec son quarantième anniversaire, il y a en plus la "patte" de Roland Becker, qui signe les arrangements et la direction musicale, et impose un souffle de modernité qui en décoiffera plus d'un...

Ecoutez, par exemple, "Tu pe tu", ou "Uisge Beatha", ou encore "Amzer zo" qui voit débarquer en force la classe de clarinettes de l'Ecole de Musique d'Auray, vous m'en donnerez des nouvelles. Une réussite totale, impossible à contourner (incontournable, quoâ !).



BAGAD KEMPER "THE BEST OF" (KM CD 21 M 301 - Keltia Musique)

Encore une bonne idée de Keltia Musique, dont la devise est, ne l'oublions pas, "la musique qui sonne !" : la compil du Bagad Kemper sortait au moment même où la formation d'Erwan Ropars raflait, pour la neuvième fois, le titre très envié de "Champion de Bretagne des Bagadou", devançant de quelques dixièmes de point la Kevrenn Alre sus-nommée...

Neuf fois vainqueur en quelque quarante ans de concours des bagadou, à Quimper d'abord, puis à Lorient, ce n'est pas rien. C'est même un record, qui menace celui détenu par le Bagad de Brest St-Mark, lequel a remporté le titre pas moins de onze fois avant de cesser de participer au Championnat, en 1974.

Le disque qui paraît aujourd'hui – en CD et en cassette – reprend, comme son titre peut le laisser supposer, les meilleurs titres des quatre disques de la série "War an dachenn", dont Selaouit vous a déjà parlé (1).

Moins inconoclaste qu'Auray, la formation quimpéroise n'en revendique pas moins un souci d'innovation qui se retrouve davantage dans les arrangements ou dans la technique de jeu que dans le choix du répertoire. Mais chez l'un comme chez l'autre, ce qui impressionne surtout, c'est la précision d'exécution.

A Auray comme à Quimper, c'est clair, net et sans bavure !

WORLD PIPE BAND CHAMPIONSHIPS (CD MON 816 - Monarch - Distribution Keltia Musique)

Libre à vous de préférer quelque chose de plus "classique"... L'enregistrement des Championnats du Monde de "Pipe Band" 91, qui ont eu lieu au mois d'août dernier, à Glasgow, est alors fait pour vous...

Le rendez-vous de Glasgow est en quelque sorte le grand-frère écossais de notre concours des bagadou : il rassemble chaque année les meilleurs ensembles de cornemuses (et batterie) de toute l'Ecosse, d'où est quand-même partie l'extraordinaire popularité de l'un des instruments les plus célèbres à travers le monde.

Les repères en ma possession ne me permettent pas de vous dire si l'édition 91, remportée par le Pipe Band de la Police de Stracthclyde, doit être considérée comme un grand cru.

Ce que je peux en revanche affirmer, c'est que ce disque ne manque pas de souffle. Impressionnant !

Pierre MORVAN

(1) "Peuple Breton" de mars 1990.

Le Pommeau de Bretagne

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt l'enquête sur la production de boissons en Bretagne. Cependant, si votre enquête ne se voulait pas exhaustive, elle a oublié de mentionner la production du Pommeau de Bretagne, le nouvel apéritif breton.

Les producteurs, Cornouaillais, plusieurs fois primés au Concours général agricole de Paris espèrent bien en obtenir l'Aoc.

A titre d'information, nous exploitons une petite distillerie artisanale qui emploie 6/7 personnes. Nous l'avons créée en 1986 et produisons du Pommeau (50.000 bouteilles/an), du cidre et du lambig. Nous nous approvisionnons en pommes exclusivement dans la vallée de l'Odet, le canton de Fouesnant et le Pays Bigouden.

A l'occasion, nous serions vraiment très heureux de vous accueillir et vous faire visiter nos installations.

Kenavo da c'henta.

G. LE LAY
Distillerie du Menhir, 29700 Plomelin

3615 KELA

Madame, Monsieur,

Je vous annonce que la réactualisation des informations sur le service télématique Kelaouenn est repartie depuis le début du mois de novembre 1991.

Nous accueillerons donc avec plaisir toutes les informations que vous nous ferez parvenir, afin de les diffuser sur la Bretagne entière.

En espérant une collaboration fructueuse, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments bretons les meilleurs.

pour Kelaouenn, Jean-Michel ROYNARD

D'accord avec vous !

Breton du Bro Léon, je suis né à Cléder. Je n'ai jamais réussi à comprendre cet acharnement français à nier la réalité et à affecter de croire que la France était un État-nation, alors qu'elle est bien évidemment un État multinational. Au lieu d'être considérée comme une richesse, la diversité est considérée par les Jacobins comme un danger pour « l'unité nationale ». Comment peut-on à la fois se déclarer champion des droits de l'homme et nier tout droit aux communautés ou collectivités, quelles soient ethniques, culturelles, territoriales ou économiques. Le droit de parler sa langue maternelle et le droit de savoir d'où l'on vient, donc de connaître et de se voir enseigner son histoire ne sont-ils pas des droits fondamentaux ? Enlever à un peuple sa mémoire, n'est-ce pas une forme de génocide culturel ? Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire que je partage les objectifs de votre combat.

Dans la mesure de mes moyens vous pouvez également compter sur ma participation à ce combat commun pour la dignité du peuple breton et son droit à disposer lui-même de son destin. Amitiés.

P.

Culture bretonne à Brest

Décembre :

Samedi 7 : danses traditionnelles du Pays de Rhuys, avec M. et Mme L'Hénoret, de 14 à 18 h.

Dimanche 8 : kan ha diskan avec Éric Marchand, de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

Dimanche 15 : cornemuse avec Patrick Molard, de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

Janvier :

Samedi 18 : flûte traversière en bois avec Jean-Michel Veillon, de 14 à 18 h ; violon avec Christian Lemaître, de 14 à 18 h.

Dimanche 19 : accordéon diatonique avec Yann-Fanch Perroches, de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

Samedi 25 : Kas ha Barh et danses du Pays de Lorient avec Bruno Lamouroux, de 14 à 18 h.

Dimanche 26 : kan ha diskan avec Erwan Tanguy, de 10 à 12 h et de 14 à 17 h ; flûte irlandaise avec Loïc Padellec, de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

Le vendredi 6 décembre à 20 h 30, récital de cornemuse-solo par Patrick Molard. Entrée 30 F.

Renseignements et inscriptions, CBAP, 37 bis rue Victor Hugo, 29200 Brest, tél. 98.46.05.85. Clôture des inscriptions : le lundi précédant le stage.

Fédération de Gouren
FALSAB

Pour la saison 1991-1992, les stages moniteurs et les stages féminines sont ouverts aux lutteurs de la FALSAB, ceci afin que les lutteurs puissent mieux se connaître, mieux se comprendre et surtout progresser techniquement grâce aux stages mis en place par la Fédération de Gouren.

Stages moniteurs : Samedi 21 et dimanche 22 décembre ; samedi 15 et dimanche 16 février. L'examen aura lieu le 22 février 1992.

Stages féminines : Samedi 11 et dimanche 12 janvier 1992 ; samedi 14 et dimanche 15 mars ; samedi 25 et dimanche 26 juillet.

Tous ces stages auront lieu à Ti Ar Gouren, Le Poullic, 29690 Berrien, tél. 98.99.03.80. Pour tout renseignement, téléphonez ou écrivez à cette même adresse.

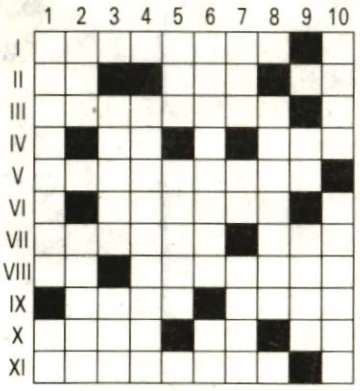
Fest-noz à Rennes

Fest-noz avec le groupe Strobinel, le jeudi 19 décembre à 21 h, salle de loisirs, Campus de Beaulieu, Rennes, organisé par Skoazell Diwan et les étudiants de Rennes-Beaulieu.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

Problème n° 37

(quelques mots sont en breton.
Réf. : dictionnaires R. Hémon et P.J. Hélias)



HORIZONTALEMENT

I. Alias Morven le Gaélique. – II. Article défini contracté ; La Bretagne, pour Claude de France ; Pronom personnel. – III. Prénom d'un fameux personnage de Villiers de l'Isle-Adam. – IV. Anciennes ardoisières de Ploërmel ; Son chant n'est pas des plus mélodieux. – V. Beaucoup la voudraient éternelle. – VI. Nos lointains ancêtres ont pourvu certaines d'une solide couverture. – VII. Pour les Bretons, se situe sensiblement à la charnière du XIX^{e} et du XX^{e} siècle ; Le mot pour la chose. – VIII. A écrit un livret d'opéra pour Claude Debussy (initiales inversées) ; Ce que les ducs bretons n'ont jamais consenti à être. – IX. Abers ; Lettres de Broons. – X. On identifierait volontiers le « gros blond » avec cet animal ; Article ; Article défini contracté. – XI. Les sorties du « gros blond » le sont de moins en moins.

VERTICALEMENT

1. Occupèrent longtemps une place importante dans la culture bretonne ; Adverbe de négation ou conjonction. – 2. Tête d'Alréen ; Chef-lieu de canton des Côtes-d'Armor. – 3. Lettres de La Vicomté ; Volatile romain troublé par certains Gaulois. – 4. Jules Verne a le sien à Nantes. – 5. Acquiescement ; Entre La Noue et Bras de Fer ou entre Portzmoguer et Primauguet. – 6. Rémy, Rol-Tanguy, etc. ; Article. – 7. Remarquées dans Tréogat ; Saint breton ; Chant breton francisé. – 8. Cette île servit de repaire à La Fontenelle. – 9. Adjectif possessif ; Valut à Barbe-Torte un autre surnom. – 10. Plusieurs ducs portèrent ce nom ; En partie responsables d'une forte émigration.

M. ERWAN

Solution du n° 36

Horizontalement :
I. Boaistuau. – II. Rem (Mer) ; Eon ; B.V. (Baz-Valan). – II. Erémitique. – IV. Run ; Vu. – Ivis (Sivi) ; Reels. – VI. Lune ; Arrée. – VII. Déesse. – VIII. Episse ; Lo (Loar). – IX. Nue ; Tuilés. – X. LNA ; Riell. – XI. Al ; Base ; Bé.

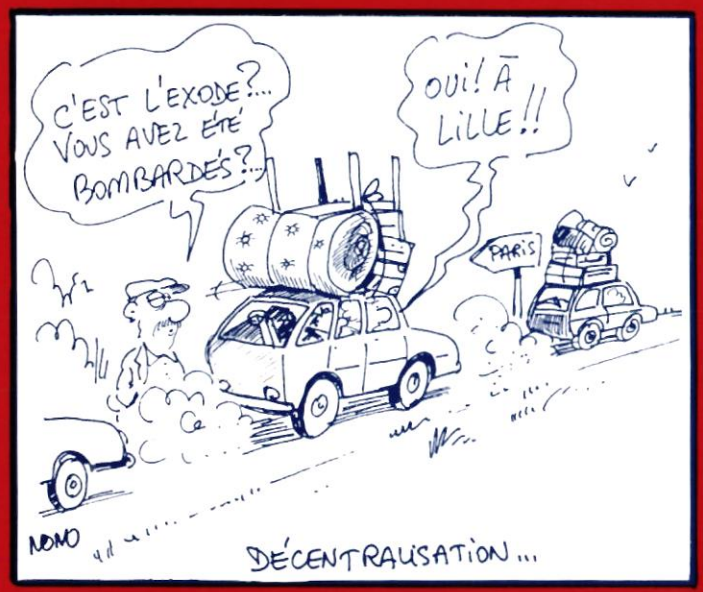
Verticalement :
1. Brekilien. – 2. OER (Reo) ; Vu ; Pull. – 3. Amérindien. – 4. Musées ; Ab. – 5. Sein ; Est. – 6. Tôt ; Raseurs. – 7. Univers ; Ile. – 8. Querelle. – 9. Ubu ; LE ; OELB (Bleo). – 10. Veuses ; SLE (Sel).

NOVEMBRE ...

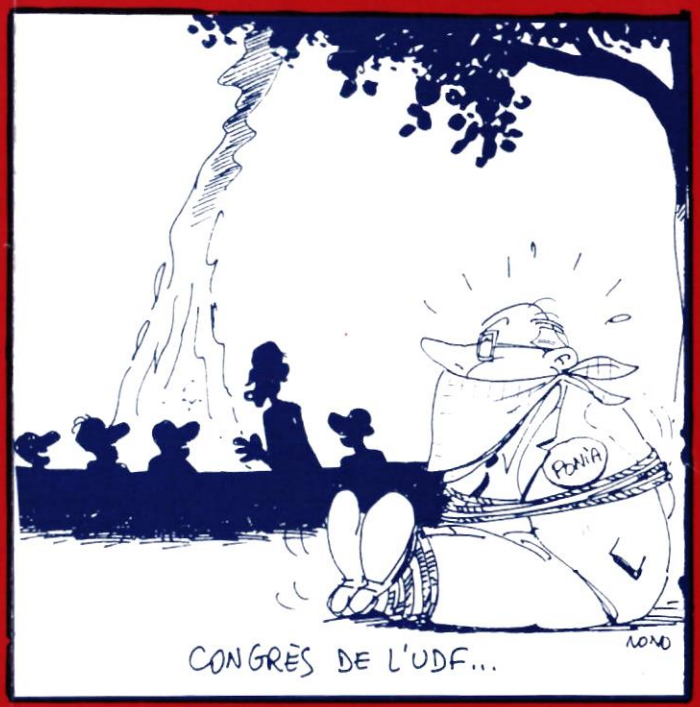




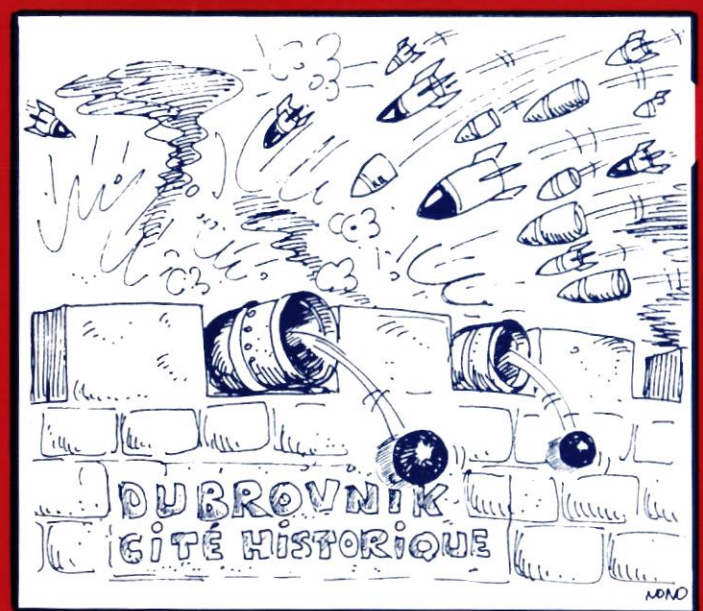
DE DUBROVNIK, BERNARD KOUCHNER LANCE UN APPEL AUX PERSONNALITÉS INTERNATIONALES.



DÉCENTRALISATION...



CONGRÈS DE L'UDF...





BELTAN

Les Éditions de la Bretagne Libre

Histoire - Ethnologie - Traditions

Les Bibliophiles de Bretagne

Le dernier paru : J.-Ch. Cassard, **Les Bretons de Nominoë...** mais aussi **Le Guide de la Bretagne** de Gwenc'hlan Le Scouëzec

■ **Sophrologie et Imaginaire :**

Paru en 1991 : Sophrologie médicale et paramédicale, Roscoff 1990. Vient de paraître : Maï-Sous R. Dantec, **La Porte est en dedans.**

■ **L'Œuvre du peintre Maurice Le Scouëzec :**

La Trilogie : Le Horn, Voyage de Madagascar, Carnets et Croquis. L'Inventaire des Œuvres et Catalogues divers.

■ **Les Productions du Lagon Bleu :**

Disques et cassettes, Émissions radiophoniques : Youenn Gwernig, Bernez Tangi, Maurice Le Scouëzec, Histoires de mer, Évocations de la Bretagne Mystérieuse, Chroniques en bleu, Jardin câlin, Penfleps, **Relaxations,** de Maï-Sous R. Dantec.

Demandez nos catalogues

Beltan - Hent Gwarenn Edern n° 1 - BP 2 - 29190 Brasparz
Tél. 98.81.43.03 et 98.81.41.11 - Fax : 98.81.41.89

Distribution : Breizh-Diffusion - Hent Gouren - 29540 Spezed

F. FAVEREAU

GERIADUR

AR BREZHONEG A VREMAN

BREZHONEG/GALLEG
GALLEG/BREZHONEG

9 millions de signes – 1.400 pages 16x24 – Livre relié cousu – Intègre l'essentiel de la recherche universitaire d'après-guerre

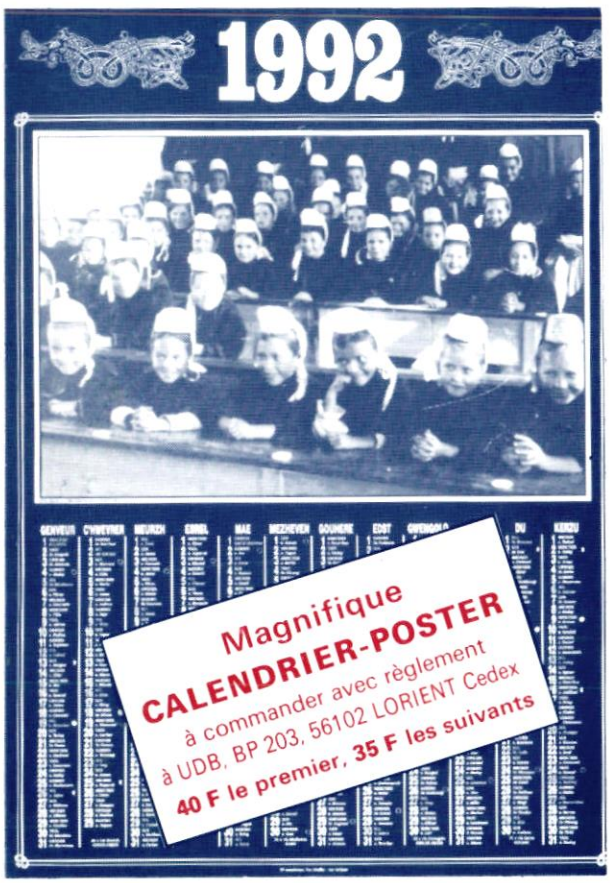
DICTIONNAIRE DU BRETON CONTEMPORAIN

(BILINGUE)

EN SOUSCRIPTION DÈS MAINTENANT : 350 F
(au lieu de 450 F)
Breton-Français = 50.000 termes
Français-Breton = 35.000 termes
(l'équivalent, en format et en contenu, du "Robert")

Originalité :
– prononciation (alphabet phonétique international)
– exemples d'emplois
– étymologie
– variantes dialectales
– différentes graphies
– différents niveaux de langues
– notations grammaticales

(SORTIE DÉBUT 1992)
ENVOYEZ VOTRE CHÈQUE A **SKOL VREIZH**
20 rue de Kerscoff
29600 MORLAIX



Librairie du « Peuple Breton »

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

- ☐ Nouveauté : « La Bretagne face à l'Europe et à l'Ile-de-France », 28,90 F franco.
- ☐ Atlas de Bretagne de Skol-Vreizh, 170 F franco (2e édition).
- ☐ « Nantes, St-Nazaire, la Bretagne et la mer », 97,60 F franco.
- ☐ L. Le Bec : « Les Bretons et leurs libertés », 107 F franco.
- ☐ F. Morvannou : « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », 45 F franco (tout sur le breton, ou presque).
- ☐ « Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions », 20 F.
- ☐ P. Romus, « L'Europe régionale », 82,50 F
- ☐ F. Peru : « Bugel ar C'hoat », 40 F franco.
- ☐ A. Guillerm (etc) : « La puissance soviétique et la mer », 110 F franco.
- ☐ « La Bretagne et les problèmes écologiques », 37,50 F franco.
- ☐ « Madeleine » – Lettres du Salvador de Madeleine Lagadec, 52 F.

(Bon de commande à recopier ou à découper)
(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à l'ordre du : « Peuple Breton », BP 301, 22304 Lannion Cedex)